

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Catalogue d'actions pour favoriser le partage d'expériences en Hauts-de-France

Union des URPS Hauts-de-France

Réalisé par :



Financé par :



En partenariat avec :



Introduction

**Que font les CPTS dans les Hauts-de-France ?
Découvrez le nouveau catalogue d'actions !**

Ce catalogue a été **actualisé et enrichi** : de nouvelles fiches, des retours d'expériences, des idées concrètes pour inspirer vos projets.

Il met en lumière les **initiatives portées par et pour les CPTS** des Hauts-de-France, au service des professionnels de santé et de la population.

Conçu **avec vous et pour vous**, professionnels de santé libéraux et équipes des CPTS, il a pour objectif de **favoriser les synergies, partager les réussites et encourager les coopérations**.

Ce document n'est pas un inventaire exhaustif, mais **une véritable boîte à outils**, organisée par **missions et thématiques** : une manière simple d'identifier les actions existantes et de faciliter les mises en relation entre équipes.

L'Union des URPS Hauts-de-France, engagée dans l'accompagnement des CPTS tout au long de leur développement, met à votre disposition ces fiches pratiques pour soutenir vos démarches opérationnelles.

Ne figurent que les actions :

- non financées par des industriels ou par des sources pouvant compromettre leur indépendance ;
- validées par l'Union des URPS lorsqu'elles émanent des URPS ;
- soutenues collectivement par les représentants des professionnels de santé libéraux (CPTS et URPS).

Ce catalogue d'actions est avant tout le vôtre ! Retrouvez-le sur : www.urpsml-hdf.fr
N'hésitez pas à le compléter en partageant votre expérience.

Vous souhaitez partager une action ou enrichir cet outil ? Écrivez-nous à :

intercpts-hdf@urps-hdf.fr

Un grand merci à toutes les CPTS pour leurs contributions précieuses : c'est grâce à vos retours et à votre engagement que ce catalogue continue d'évoluer.

Parce que les CPTS sont de véritables **terrains d'innovation au service de la santé**, ce catalogue sera actualisé.

Bonne lecture, et belle inspiration à toutes et tous !

L'Union des URPS Hauts-de-France





Dispositif d'accès à un médecin traitant

Action mise en place depuis janvier 2023

Contexte

Les professionnels de santé sont souvent amenés à contacter la CPTS afin de trouver un nouveau médecin traitant pour leurs patients.

Les raisons sont diverses (départs en retraite, déménagements, problèmes de santé mentale, demandes d'arrêts de travail abusifs...).

Il n'est pas toujours facile de trouver un médecin traitant disposé à prendre en soin de nouveaux patients, en particulier pour les personnes ne pouvant se déplacer.

Descriptif

- Recensement des médecins généralistes du territoire disposés à prendre de nouveaux patients.
- Création d'un questionnaire patient sécurisé et d'une ligne téléphonique dédiée à la réorientation des patients.
- Création d'une cartographie comprenant l'ensemble des médecins volontaires pour prendre en charge de nouveaux patients.
- Création d'une communication sous forme de flyer incluant un QR code et les coordonnées de la coordinatrice.

Parcours du patient à la recherche d'un médecin traitant :

1. Le patient en recherche d'un médecin traitant scanne le QR Code et répond au questionnaire patient ou contacte la coordinatrice pour remplir le questionnaire ensemble.
2. La coordonnatrice vérifie que le patient est bien résident du territoire de la CPTS et saisit son adresse dans la carte des médecins volontaires.
3. La coordonnatrice établit une liste des médecins à proximité du domicile et la transmet au patient par mail, SMS ou téléphone.

La carte des médecins volontaires est mise à jour tous les 6 mois et le suivi des patients est assuré via l'export des réponses au questionnaire.



Acteurs

- Professionnels de santé : médecins, pharmaciens, ...
- Population : patients à la recherche d'un médecin traitant.
- Coordinatrice : qui assure l'orientation du patient.

Résultat

Plus de 65 foyers ont été orientés vers un nouveau médecin traitant en un an.

Indicateur de suivi

Questionnaire de satisfaction envoyé aux patients en fin d'année.

Contact de la CPTS

CPTS Grand-Lille

Mail : contact@cptsgrandlille.org

Site : <https://cptsgrandlille.org/>





ACCÈS À UN MÉDECIN TRAITANT

Recherche d'un médecin traitant via un outil numérique

Action mise en place depuis 2023

Contexte

Pour les professionnels du territoire, très peu de patients seraient réellement à la recherche d'un médecin traitant. De nombreuses installations de médecins ont eu lieu sur le territoire et certains médecins disposent encore de créneaux disponibles dans leur agenda. Pour faciliter l'identification et l'orientation de ces derniers, la CPTS a décidé de s'appuyer sur l'outil "Inzee.care".

Objectifs

- Faciliter l'accès des personnes ne disposant pas de médecin traitant sur le territoire de la CPTS.
- Orienter les patients vers le médecin le plus proche et disponible.

Descriptif

Lorsqu'un professionnel identifie un patient sans médecin traitant, il peut inscrire le patient sur l'application "Inzee.Care" de la CPTS. L'Assurance Maladie peut également compléter l'application. Le patient intégré est ensuite attribué à un médecin traitant disponible.

Le coordonnateur (ou toute autre personne impliquée dans la mission de recherche de médecin traitant) repère les médecins situés à une distance raisonnable du domicile du patient. Ensuite, il les contacte pour déterminer quel médecin disponible pourrait prendre en charge le patient. La CPTS recontacte alors le patient pour lui faire part de la solution trouvée. Si cette solution convient au patient, nous lui communiquons le nom du médecin ainsi que les instructions pour prendre rendez-vous pour la première fois.

Acteurs

- Les professionnels de santé suivants (pour l'instant) : Médecins Généralistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Pharmaciens
- CPAM
- Coordonnateur de la CPTS

Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels ayant installés l'application "Inzee.care"
- Nombre de médecins ayant intégrés des disponibilités sur l'application
- Nombre de patients orientés vers un médecin traitant via l'application.

Contact de la CPTS

CPTS Lys-ArmentièresMail : direction@cpts-lys-armentieres.frSite : <https://cpts-lys-armentieres.fr>

Cabinets de médecins généralistes avancés

Action mise en place depuis janvier 2021

Contexte

Dans un département où le nombre de médecins généralistes libéraux entre 2016 et 2020 a diminué de 6 % (3% au niveau national), le déploiement d'un tel projet, doit permettre d'apporter une réponse aux habitants des villes de moins de 20 000 habitants et aux communes environnantes.

Objectifs

- Augmenter l'accès aux soins auprès de la population générale.
- Accompagner les jeunes professionnels dans leur exercice.
- Favoriser l'attractivité du territoire.

Descriptif

- Rencontre entre la CPTS, la commune concernée et les médecins généralistes.
- Écriture puis signature d'une convention tripartite définissant qui fait quoi.
- Déploiement du cabinet.
- Évaluation annuelle : nombre de consultations.

Acteurs

Accord tripartite entre :

- Médecins : vacations à définir, visibilité à l'année afin de prévoir leur départ dans l'année.
- Commune : communication auprès de la population.
- CPTS : mise à disposition du matériel informatique, logiciel métier etc. ; coordination avec les tutelles : CPAM, ARS et facilitation avec l'Ordre.



Résultats

- Retours positifs de la population, des jeunes médecins, des communes.
- 3 lieux ouverts depuis janvier 2022
 - Mazingarbe,
 - Ablain St Nazaire,
 - Bully les Mines.

Autres financements

Communes d'installation : mise à disposition de locaux, mobilier, temps secrétariat.

Conseils aux CPTS

- Mise en lien avec les communes.
- Les adhérents de la CPTS peuvent communiquer auprès de leur entourage parfois en études de médecine ou à leur réseau de connaissances.
- Diffuser l'information auprès de médecins généralistes Maîtres de Stages Universitaires pour en informer leurs étudiants en stage.
- Être en lien avec la faculté de médecine.

Contact de la CPTS

CPTS Liévin Pays d'Artois
 Mail : cpts.lievin.paysdarts@gmail.com
 Site : www.cpts-lievin.fr

CPTS
 Liévin - Pays
 d'Artois





Renoncement aux soins : création du parcours

Action mise en place depuis mars 2023

Contexte

Plusieurs constats sur le territoire face aux patients en renoncement aux soins :

- Isolement social ou géographique des patients (secteur rural).
- Absence de moyen de transport.
- Précarité financière.
- Aidant indisponible.
- Nécessité de soins à court et moyen termes et d'accéder rapidement aux soins du 2nd recours.

Comment mieux repérer le renoncement aux soins et mieux orienter les patients : articulation entre professionnels de santé du 1^{er} et 2nd recours, collectivités locales, dispositifs d'appui et associations ?

Objectifs

- Appréhender les mécanismes du renoncement aux soins.
- Développer des solutions pour y pallier.
- Développer l'interconnaissance avec les acteurs du parcours : organisation de journées de sensibilisation sur la thématique en lien avec les acteurs intégrés dans le parcours.

Acteurs

- Professionnels de 1^{er} recours : médecins généralistes, professionnels de santé, professionnels sociaux, professionnels médico-sociaux.
- Dispositif d'Appui à la Coordination : DAC Appui Santé des Flandres.
- Professionnels de 2nd recours : Cabinet d'Ophtalmologie des Flandres (COF), Service Dermatologie de l'Hôpital de proximité.
- CPAM des Flandres (Mission Accompagnement Santé - MISAS).

Descriptif

Le parcours se structure en plusieurs temps :

- Le médecin généraliste, professionnel de santé ou professionnel social/médico-social en lien avec le médecin traitant :
 - Détecte, repère,
 - Évalue les besoins d'accès au second recours,
 - Oriente et précise la notion de parcours renoncement aux soins.
- Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) va ensuite :
 - Valider les critères d'accès au parcours avec le professionnel,
 - Organiser le rendez-vous et le transport si nécessaire,
 - S'assurer de l'effectivité du rendez-vous,
 - Organiser les rendez-vous suivants et coordonner la prise en soins,
 - Informer le prescripteur du suivi.

Une communication a été mise en place autour du dispositif "Mission accompagnement Santé" de la CPAM des Flandres grâce auquel le professionnel de santé peut effectuer un "signalement de renoncement aux droits et aux soins" via un formulaire de saisine. Un conseiller de la CPAM prend ensuite contact avec l'assuré(e) pour lui proposer un accompagnement personnalisé.

Deux journées de sensibilisation à la thématique du renoncement aux soins à destination des professionnels de santé du territoire, des agents des CCAS, des auxiliaires de vie ont été organisées afin de construire ce parcours avec les acteurs de terrain et de le promouvoir.

Indicateur de suivi

Concertation trimestrielle avec le DAC pour analyser le nombre d'orientation dans le parcours.

Contact de la CPTS

CPTS Bourbourg Bergues Hondshoote
 Mail : renoncementbbh@gmail.com
 Site : www.cpts-bbh.fr



Vélos taxis pour les personnes âgées

Action mise en place depuis mars 2024

Contexte

Face à la problématique de déplacement de certaines personnes âgées, la CPTS souhaite faciliter leur accès au Médecin Traitant et améliorer leur parcours de santé.

Objectifs

- Améliorer la pratique des Médecins Traitants en retardant les visites à domicile.
- Améliorer la prise en charge des personnes âgées.

Descriptif

Mise en place de vélo taxi pour accompagner les personnes âgées vers leur Médecin Traitant.

Acteurs

La CPTS TMN, en partenariat avec un service de transport de personnes et de livraisons écologique.

Indicateurs de suivi

- Indicateurs quantitatifs : nombre de déplacements, nombre de demandes, nombre de partenaires.
- Indicateurs qualitatifs : une stagiaire contactera les patients et les médecins pour connaître leur degré de satisfaction, (satisfaction des patients et patientes, satisfaction des professionnels de santé).



Contact de la CPTS

CPTS Tourcoing-Mouvoux-Neuville en Ferrain (TMN)

Mail : cpts.tourcoing.mouvoux.neuville@gmail.com

Site : www.cpts-tmn.fr





Mise en relation d'un pool de remplaçants avec les médecins généralistes du territoire

Action mise en place depuis janvier 2024

Contexte

La CPTS possède 3 MSU recevant des SASPAS (Stage Ambulatoire en Soins Primaires en Autonomie Supervisé) (6/an).

Certains médecins peinent à trouver des remplaçants pour les absences ponctuelles et les congés courts ou longs. Certains remplaçants fidélisés ont des disponibilités dans leurs agendas.

Un médecin généraliste (grossesse pathologique) a contacté la coordination pour demander de l'aide. Certains médecins ne ferment pas faute de remplaçants.

Objectifs

- L'objectif général est d'assurer l'accès aux soins, la continuité des prises en charge,
- L'objectif opérationnel est la mise en relation des remplacés et remplaçants selon les besoins des uns et les disponibilités des autres.

Acteurs

- Coordinatrice
- Remplaçants 11
- Médecins généralistes 6

Indicateurs de suivi

Agenda des disponibilités des médecins remplaçants : mise en œuvre et gestion par la coordinatrice.

Contact de la CPTS

CPTS Nord-Aisne

Mail : cpts.nord.aisne@gmail.com



Descriptif

- Mail de proposition envoyé aux médecins adhérents et recueil des besoins.
- Avec les réponses des médecins, mail aux étudiants pour le dispositif et les plannings des disponibilités.
- Création de rencontres intergénérationnelles.
- Mise en relation avec demande de confirmation de remplacement via une google Agenda

Résultats

22 semaines de remplacements cumulés, non programmés, réalisés en 2024

Conseils aux CPTS

- Former des MSU
- Créer des rencontres intergénérationnelles





Recherche d'un médecin traitant

Action mise en place depuis mai 2024

Contexte

À la suite de départs en retraite, de nombreux patients se retrouvent sans médecin traitant.

La recherche d'un nouveau médecin disposé à prendre de nouveaux patients n'est pas toujours simple.

Objectifs

- Diminuer le nombre de patients sans médecin traitant sur le territoire
- Faciliter la continuité des soins des patients les plus fragiles

Descriptif

- Recensement des médecins généralistes du territoire disposés à prendre de nouveaux patients
- Création d'un formulaire de recherche d'un médecin traitant :
 - Formulaire à remplir puis à envoyer à la CPTS, par le patient ou son professionnel de santé ;
 - Inscription sur une liste de recherche d'un médecin traitant, priorisation selon plusieurs critères (âge, ALD, traitement(s), nombre de cabinets contactés...) ;
 - Transmission de la liste aux médecins référents de la mission ;
 - Si demande prioritaire : les médecins référents contactent les cabinets proches du patient ;
 - Si demande non prioritaire : redirection des patients vers les cabinets les plus proches ;
 - Retour au patient par la coordinatrice sous 3 mois.

Acteurs

- Médecins généralistes
- Référents mission
- Coordinatrice CPTS

Indicateurs de suivi

Questionnaire de retour sur la prise en charge des patients après leur demande.

Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois

Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com

Site internet : <https://cptscampagnesartois.fr/>





Centre de Soins Non Programmés (CSNP)

Action mise en place depuis juin 2023

Contexte

Appel à manifestation lancé en 2022 par l'Agence régionale de santé (ARS).
De nombreux départs à la retraite de médecins généralistes.

Objectifs

Améliorer l'accès aux Soins Non Programmés (SNP) à la population en regroupant sur un lieu unique les demandes de SNP du territoire.

Descriptif

- Fonctionne sur la base d'un médecin titulaire et de médecins remplaçants
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 16h-20h et le samedi matin
- Secrétariat :
 - Pour la prise de rendez-vous : utilisation d'une solution de télé-secrétariat
 - Accueil du Centre de Soins Non Programmés (CSNP) : présence d'une assistante médicale.
- Les consultations sont possibles uniquement sur rendez-vous (pas de prise de rendez-vous direct par le patient). Pour prendre rendez-vous le patient doit appeler le secrétariat (ligne téléphonique spécifique) qui :
 - Réoriente vers le créneau d'un médecin disponible via un agenda partagé sur lequel les médecins volontaires peuvent mettre des créneaux.
 - A défaut de disponibilités, prend un rendez-vous au CSNP.

Acteurs

- CPTS : organisation du CSNP.
- ARS : financement pour les coûts liés à l'organisation.
- Médecins remplaçants : consultations de Soins Non Programmés (SNP).
- Etablissement de santé : mise à disposition de locaux.

Résultat

Perspective : pérennisation de l'organisation des SNP en développant les consultations dans les cabinets de ville pour ne plus avoir besoin de locaux.

Indicateurs de suivi

Rapport d'activité avec des indicateurs d'activité : nombre de passages, absences non excusées, tranche d'âge, présence ou non d'un Médecin Traitant...

Conseils aux CPTS

Se faire accompagner par le Délégué du Numérique en santé de l'Assurance maladie.
Bien se renseigner sur les logiciels médecins et comment facturer.



Contact de la CPTS

CPTS Beaumont Artois

Mail : cpts.beaumontartois@gmail.com

Site : www.cpts-beaumontartois.fr/





Carte "urgence-santé"

Action mise en place depuis novembre 2023

Contexte

Il est souvent difficile pour les professionnels de santé d'accéder rapidement aux informations médicales cruciales d'un patient.

L'accès à ces informations dès le début de la prise en charge d'un patient en cas d'urgence médicale ou d'hospitalisation, permet aux professionnels de santé de prendre des décisions plus rapidement et efficacement.

Les noms des professionnels de santé impliqués dans le suivi du patient sont indiqués pour faciliter le suivi des patients souffrant de maladies chroniques ou en situation de poly-pathologies.

La carte est distribuée en priorité aux patients atteints d'Affections de Longue Durée (ALD) et aux personnes âgées de plus de 65 ans, qui sont souvent plus à risque d'urgences médicales. Cela renforce leur sécurité en fournissant un accès rapide et facile à leurs informations médicales lorsqu'ils en ont le plus besoin.

La carte "urgence-santé" a le format d'une carte vitale afin d'être facilement accessible dans le portefeuille, même lorsque le patient est en déplacement ou en situation d'urgence.

Descriptif

La carte "urgence-santé" a été présentée et distribuée aux pharmacies du territoire. Les pharmaciens la distribuent aux patients en ALD et aux patients âgés de plus de 65 ans et les aident à la remplir. Un tuto a également été créé pour aider à compléter la carte.

La carte indique les données les plus importantes :

Nom, prénom, Médecin Traitant, pharmacien, infirmier, autres professionnels de santé éventuels, prise d'anti-coagulant, allergie, présence de pacemaker et le groupe sanguin du patient.

Cette carte est ensuite utilisée lors d'une hospitalisation ou lors d'une urgence médicale.

En parallèle, la carte a été présentée aux hôpitaux du territoire et une campagne d'information a été faite auprès de tous les professionnels de santé.

Dans un second temps, la carte sera distribuée à l'ensemble de la population.

Acteurs

- Pharmaciens
- Infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins généralistes
- En lien avec les hôpitaux du territoire.

Conseils aux CPTS

- Favoriser un format "carte" pour que les patients l'aient toujours sur eux dans leur portefeuille.
- Prioriser les informations : aller à l'essentiel.

Contact de la CPTS

CPTS Cœur des Flandres

Mail : cptscoeurdesflandres@gmail.com

Site : <https://cpts-coeurdesflandres.fr>

CPTS
Cœur Des Flandres



Permanences de Soins Non Programmés dentaires de semaine

Action mise en place depuis février 2021

Contexte

- Engorgement du service de garde dentaire le week-end.
- Difficultés d'accès aux soins d'urgences dentaires la semaine.

Objectifs

Proposition d'un dispositif complémentaire de semaine (hors samedi, dimanche et jours fériés) pour :

- Prendre en charge une alerte urgence dentaire lancée par un autre professionnel local,
- Favoriser la prise en charge de proximité sur le territoire de la CPTS.

Ne se substitue pas au service de garde des urgences déjà existant.

Descriptif

- Alerte lancée par un professionnel local (pharmaciens, médecins, sage-femmes, infirmiers) pour tout patient en état d'urgence dentaire aiguë, d'apparition subite (et non pour les douleurs chroniques ou patients non observant) résidant sur le territoire de la CPTS et sans solution auprès de son chirurgien-dentiste habituel.
- Documents transmis aux professionnels régulateurs :
 - Protocole de prise en charge et logigramme
 - Planning mensuel des chirurgiens-dentistes de permanences.
- Permanences les mardis, jeudis et un vendredi sur 2 (en fonction des disponibilités et du nombre de dentistes participants).

Acteurs

- Professionnels de santé régulateurs : médecins, pharmaciens, sage-femmes, infirmiers adhérents.
- Chirurgiens-dentistes effecteurs : 15 (contre 5 à la mise en place du projet en 2021) ; 1 permanence/ dentiste toutes les 6 semaines.

Résultats

Augmentation des demandes et du nombre de prises en charges significatives :

En 2021 : 69 appels et 64 prises en charge,

En 2022 : 160 appels et 137 prises en charge,

En 2023 : 209 appels et 161 prises en charge.

Conseils aux CPTS

- Pas d'obligation pour les dentistes adhérents de participer aux permanences.
- Pas d'obligation de suivi du patient (à l'appréciation du dentiste, prise en charge ponctuelle).
- Promotion du dispositif entre chirurgiens-dentistes confrères.



Contact de la CPTS

CPTS Audomaroise

Mail : coordination@cpts-audomaroise.fr

Site : www.cpts-audomaroise.fr

CPTS
audomaroise



Centre d'appel et d'orientation

Action mise en place depuis septembre 2021

Contexte

- Emergence du COVID-19.
- Absence de régulation des Soins Non Programmés (SNP) sur le territoire.
- Baisse de la démographie médicale (retraite, absence pour maladie).

Descriptif

- Création d'un numéro public à destination des usagers et des professionnels de santé du territoire.
- Recensement des professionnels de santé volontaires pour participer aux SNP.
- Réception des appels, traitement des motifs et orientation des patients.

Acteurs

- Membres du Bureau de la CPTS Grand Douai
- Partenaires (prêt de locaux, matériel informatique, communication de l'action, etc.)
- Professionnels de santé libéraux dont l'activité a diminué ou a été arrêtée suite au confinement
- Médecins généralistes volontaires réservant des créneaux SNP à la CPTS.

Indicateur de suivi

- Nombre de demandes du SAS ayant abouti à un RDV par la CPTS.
- Taux de prise en charge pluriprofessionnelle des SNP de la CPTS.
- Taux d'accompagnement/orientation des patients ne nécessitant pas de SNP.

Conseils aux CPTS

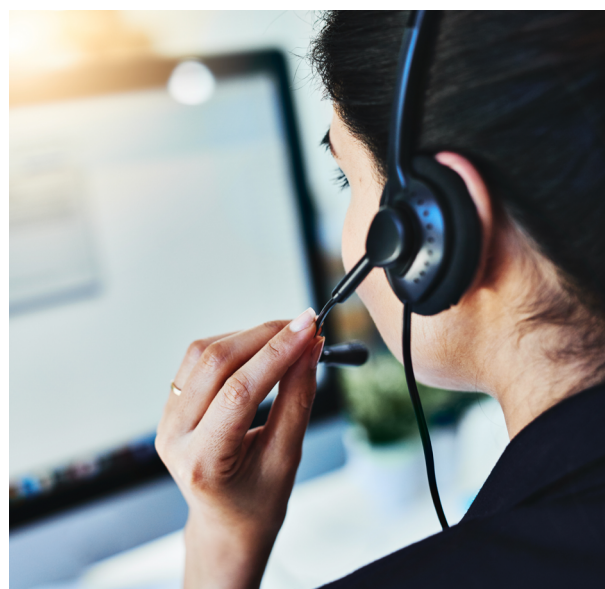
- Organiser des groupes de travail pluriprofessionnels.
- Solliciter les professionnels de santé pour la réception, le traitement et l'orientation des appels.

Objectifs

- Faciliter et améliorer l'accès aux soins.
- Réduire les inégalités de santé.
- Accompagner les professionnels de santé et leurs patients durant la crise sanitaire.
- Centraliser et orienter les demandes de SNP sur le territoire.
- Permettre la continuité des soins.

Résultats

- Pérennisation du centre d'appel.
- Recrutement d'infirmiers opérateurs.
- Collaboration avec le SAS 59 (depuis avril 2024).
- Ouverture des SNP aux sages-femmes.



Contact de la CPTS

CPTS Grand Douai

Mail : centre.appel@cptsgranddouai.fr

Site : <https://cptsgranddouai.site-sante.fr>



Gestion des Soins Non Programmés via un agenda partagé

Action mise en place depuis septembre 2021

Contexte

Les patients en recherche d'un rendez-vous médicale sollicitent régulièrement les professionnels de santé pour des urgences non vitales. Faute de rendez-vous disponibles, ils se tournent vers SOS Médecins, les Maisons Médicales de Gardes (MMG) ou les services d'urgences hospitalières, entraînant un taux élevé de passages aux urgences sans hospitalisation.

Descriptif

La CPTS a mis en place un agenda partagé via Doctolib, alimenté par des créneaux spécifiquement dédiés aux SNP. Ces créneaux sont ajoutés par les médecins volontaires sur un agenda distinct, créé spécialement à cet effet, et visibles en parallèle de leur agenda principal.

Les rendez-vous sont centralisés et gérés par un télésecrétariat qui :

- Vérifie que le motif de la demande relève bien d'un soin non programmé,
- S'assure que le patient réside sur le territoire de la CPTS,
- Oriente ensuite le patient vers un créneau disponible, en garantissant une prise en charge dans un délai de 24 à 48h.

Le patient ou service du SAS contacte directement le numéro du télésecrétariat via le N°tel indiqué sur les affiches diffusées sur le territoire (dans les salles d'attente, dans les officines, mairies, CCAS, journal La Voix du Nord, associations et réseaux sociaux).

Acteurs

- Médecins généralistes
- Télésecrétariat
- Coordinateur de la CPTS : supervise la mise en place et le bon fonctionnement de l'agenda

À qui :

- Les patients du territoire sans médecin traitant ou dont le médecin traitant n'est pas disponible.

Indicateur de suivi

- Nombre de créneaux SNP ouverts et réservés
- Taux de participation des médecins
- Nombre d'appels gérés par le service télésecrétariat

Objectifs

- Favoriser la prise en charge des patients du territoire en situation d'urgence non vitale dans un délai de 24 à 48 heures.
- Réduire les recours inappropriés aux urgences hospitalières.
- Améliorer l'orientation et l'accès aux soins de premier recours.

Résultats

- En moyenne, 20 créneaux de consultation disponibles chaque semaine
- 35 patients ont été pris en charge, dont 8 adressés par le SAS
- Le délai moyen de prise en charge est de 1 RDV dans la journée.

Conseils aux CPTS

- Sensibiliser les patients à l'existence du dispositif via une communication adaptée (affiches, réseaux sociaux...)
- Assurer une évaluation régulière des résultats pour ajuster le nombre de créneaux disponibles en fonction de la demande.

Contact de la CPTS

CPTS Fives Hellemmes Mons
Mail : cptsfhm@gmail.com
Tél : 06.63.20.92.50



Organisation des Soins Non Programmés

Action mise en place depuis juin 2022

Contexte

Le territoire fait face à plusieurs défis en matière d'accès aux soins :

- Désertification médicale
- Forte sollicitation des services d'urgences, notamment pour des motifs de médecine générale qui pourraient être pris en charge en ville.

Objectifs

- Améliorer l'accès aux soins pour les patients
- Pour les patients : dans le contexte de désertification médicale que connaît le territoire : obtenir une réponse pour une prise en charge ne relevant pas de l'urgence mais ne pouvant être ni anticipée, ni retardée.
- Pour les adhérents de la CPTS : pouvoir apporter une réponse à un patient en demande de soins non urgents
- Diminuer le recours inapproprié aux urgences hospitalières
- Renforcer la coordination entre professionnels de santé du territoire

Acteurs

- CPTS : coordination du dispositif
- MG : consultations de SNP
- Professionnels de santé Adhérents : communication et possibilité de prendre rendez vous pour leur patient
- Service des Urgences Centre Hospitalier CH de Cambrai et CH Le Cateau : orientation vers nos SNP.

Résultats

Augmentation des demandes et du nombre de consultations en SNP significatives :

- En juin 2022 (de juin à décembre) : 353 RDV pris
- En 2023 : 2033 RDV pris
- En 2024 : 2244 RDV pris
- Perspectives : Communication plus importante sur le dispositif auprès des habitants

Descriptif

Il s'agit d'une organisation locale de consultations médicales en journée qui permet de répondre à une demande de Soins Non Programmés

Les médecins généralistes adhérents à la CPTS se rendent disponibles dans leur cabinet sur des créneaux dédiés.

Horaire : du lundi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 10h à 11h

Secrétariat : Pour la prise de rendez-vous : Utilisation d'une solution de télésecrétariat

Une articulation avec la régulation – SAS

Une communication auprès des professionnels de santé du territoire et des patients

Prise de rendez vous :

- Par le patient qui passe par le 15
- Par les adhérents en lien avec notre télésecrétariat
- Par les urgences des CH du territoire : Protocole d'orientation vers les SNP du territoire pour les patients qui se rendent aux urgences

Indicateur de suivi

- Nombre de demandes du SAS ayant abouti à une rendez-vous par la CPTS.
- Nombre de médecins participants au SAS.
- Nombre de patients réorientés via le dispositif mis en œuvre en partenariat avec les Urgences.

Conseils aux CPTS

- Bien définir les motifs pour les consultations

Contact de la CPTS

CPTS Pays du Cambrasis

Mail : coord.cpts.paysducambresis@gmail.com

Facebook : [CPTS Pays du Cambrasis](https://www.facebook.com/CPTS-Pays-du-Cambrasis)





Centre de Soins Non Programmés

Action mise en place depuis janvier 2025

Contexte

6000 patients sans médecin traitant dont 1600 patients en ALD sur le territoire de la CPTS des Collines d'Artois.

Objectifs

- Assurer la continuité des soins : Même en l'absence d'un médecin permanent, les patients peuvent continuer à recevoir les soins médicaux nécessaires.
- Réduire l'attente pour les soins : Les consultations sont assurées tous les jours, ce qui évite de longues périodes sans accès à un médecin.
- Soutenir les communes : En offrant une solution transitoire, le cabinet permet aux municipalités de gagner du temps pour recruter et installer de nouveaux médecins.
- Flexibilité pour les médecins : Les professionnels de santé peuvent contribuer selon leurs disponibilités, sans la contrainte d'un engagement à long terme.
- Lutter contre la désertification médicale : Dans un département où le nombre de médecins libéraux a diminué, le déploiement d'un projet tel que le cabinet de médecine avancée est nécessaire. Ce projet, en synergie avec d'autres initiatives de politique publique de santé, vise à fournir une réponse adéquate aux besoins des habitants.

Descriptif

- Fonctionne sur la base d'un médecin retraité et de médecins remplaçants
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Secrétariat :
 - Pour la prise de rendez-vous : orientation par un professionnel de santé du territoire et prise de rendez-vous via Doctolib
 - Accueil du Centre de Soins non Programmés : présence d'une secrétaire médicale
- Les consultations sont possibles uniquement sur rendez-vous (pas de prise de rendez-vous direct par le patient).

Acteurs

- CPTS : organisation du Village Santé (CNSP).
- ARS/CPAM : financement pour les coûts liés à l'organisation.
- Médecins remplaçants / retraités : consultations de soins non programmés (SNP).
- Mairie de Bruay la Buisnière : mise à disposition de locaux.

Conseils aux CPTS

- Fédérer tous les professionnels de santé du territoire autour du projet.

Résultats

- Nombre de consultations effectuées du 20 janvier 2025 au 07 avril 2025 : 1460.
- Nombre de médecins inscrits : 18.
- Perspectives :
 - Pérennisation de l'action et augmentation du nombre de médecins intervenant sur le Village Santé,
 - Développement sur l'activité des spécialistes.

Indicateur de suivi

- Nombre de créneaux de consultations proposés par le Village Santé.

Contact de la CPTS

CPTS Collines d'Artois
 Mail : cptscollartois@gmail.com
 Site : www.cptscollinesartois.org





Participation au Service d'Accès aux soins via la CPTS

Action mise en place depuis juin 2024

Contexte

Organisation de la CPTS avec le Service d'Accès aux Soins.

Descriptif

- Fonctionne sur la base du volontariat des médecins généralistes,
- Suppression de l'obligation des 2 heures SAS par semaine,
- Rémunération de 50€/j pour chaque jour d'« astreinte »,
- Une plateforme unique : Doctolib CPTS,
- Jours d'astreinte SAS calqués sur la répartition des gardes des MG (avec redistribution des jours MG hors territoire de la CPTS + MG non-volontaire),
- Le SAS contacte les MG par téléphone,
- Participation ouverte aux MG adhérents.

Acteurs

- Médecins généralistes de la CPTS

Indicateur de suivi

- Nombre de médecins participant au SAS
- Nombre de demandes SAS ayant abouti à un rendez-vous par la CPTS
- Nombre de consultations de SNP proposées au SAS par la CPTS

Objectifs

- Organiser la réponse aux SNP avec le SAS.

Résultats

- 23 médecins généralistes inscrits au SAS via la CPTS

Conseils aux CPTS

- Bonne coordination du prestataire de service avec la plateforme du SAS.
- Mobilisation des médecins généralistes.

Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois

Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com

Site internet : <https://cptscampagnesartois.fr/>





Service d'Accès aux Soins Infirmiers – ContactIDEL

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis avril 2024

Contexte

- **Août 2022** : Instruction relative à la mise en oeuvre opérationnelle des mesures de la mission flash pour les soins urgents et non programmés.
- Mobilisation des infirmiers libéraux à la demande du SAMU et/ou du SAS.
- **Septembre 2022** : Démarrage des travaux régionaux (ARS, 5 SAMU HdF, 5 associations de régulation libérale, URPS infirmiers HdF)
- **3 chantiers identifiés** :
 1. Définition d'une organisation entre la régulation et les infirmiers libéraux.
 2. Mise à disposition d'une plateforme de sollicitation.
 3. Communication pour promouvoir l'engagement des infirmiers libéraux.

Descriptif

Le logiciel ContactIDEL a été développé par l'URPS infirmiers. L'expérimentation SAS/urgences qui nécessite l'utilisation de ContactIDEL est le fruit d'un travail avec l'ARS, la DGOS, la régulation médicale hospitalière et libérale.

Il a ensuite été présenté lors de webinaires à destination des infirmiers, et de formations sur site à destination des Assistants de Régulation Médicale (ARM)/ Opérateurs de Soins Non Programmés (OSNP).

Dans le cadre des protocoles définis, les ARM et OSNP pourront missionner un infirmier inscrit sur ContactIDEL (inscription volontaire et gratuite).

De son côté, l'infirmier qui accepte la mission se voit mettre à disposition les éléments recueillis par la régulation.

L'infirmier prend en charge le patient et complète une fiche bilan numérique, qui peut être éditée à tout moment par la régulation.

Financement

ARS Hauts-de-France.

Conseils aux CPTS

- Sensibiliser les infirmiers du territoire au bénéfice des bassins démographiques.
- Informer des réunions en visio avec les libéraux et éventuellement relayer des replay disponibles.

Contact de l'URPS

URPS Infirmiers

Mail : contact@urps-infirmiers-hdf.fr

Site : www.urps-infirmiers-hdf.fr



Objectifs

Les objectifs stratégiques :

- Etablir un maillage territorial permettant la mobilisation d'infirmiers à la demande du SAMU.
- Augmenter et optimiser la réponse en offre de Soins Non Programmés par un travail pluriprofessionnel et coordonné.
- Contribuer à l'optimisation du recours aux urgences et à la prévention des tensions hospitalières.

Les objectifs opérationnels :

1. Proposer un guichet unique de sollicitation des infirmiers libéraux.
2. Etablir des prérequis garantissant une prise en charge sécurisée et adaptée.
3. Garantir le circuit d'information entre la régulation et les infirmiers libéraux en vue d'éviter la ressaisie d'information et de favoriser la réactivité.

Acteurs

- Mobilisation par le SAS/SAMU des infirmiers inscrits sur ContactIDEL.
- Les modalités d'intervention en Soins Non Programmés ont été définies selon 8 protocoles validés par des infirmiers et des médecins régulateurs :
 - Bilan de chute
 - Epistaxis
 - Evaluation dyspnée
 - Pansement
 - Paramètres vitaux
 - Sonde urinaire
 - Stomie
 - Trachéotomie

Résultats

- Action engagée en août 2022, opérationnalité dès avril 2024 selon le département.
- L'ambition sur le moyen-long terme, et selon les travaux interopérabilité engagés par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) pour la plateforme nationale Services d'Accès aux Soins (SAS), est que ContactIDEL puisse y être interconnecté.



Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie (PPSO)

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis décembre 2019

Contexte

- Les délais de prise de rendez-vous auprès d'un orthophoniste s'allongent et deviennent incompatibles avec une bonne pratique de la profession.
- 20% des bilans orthophoniques réalisés ne sont pas initiateurs de prise en soin* et peuvent donc être « évités » par des entretiens de prévention et de conseils, voire d'orientation argumentée vers un autre professionnel de santé.

*chiffres de la CNAM-TS

Objectif

Faire que les cabinets d'orthophonie ne soient pas « engorgés » par des demandes motivées par l'inquiétude parentale et mal orientées vers l'orthophoniste.

Acteurs

- La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) initiatrice du projet
- L'URPS Orthophonistes HdF effectrice sur le territoire et volontaire.
- L'ARS finance en partie le projet.
- L'Association PPSO coordonne le projet au niveau national.
- Les orthophonistes de la région s'inscrivent de façon volontaire sur la plateforme.

Descriptif

Dispositif national décliné en région, composé de 3 niveaux :

1. Site allo-ortho.com qui contient des articles écrits par des professionnels de santé, à destination du grand public afin de répondre *a minima* aux interrogations parentales, des patients et des aidants sur les troubles pris en soins par l'orthophoniste.
2. Régulation téléphonique par des orthophonistes volontaires, sélectionnés et formés à la médiation téléphonique.
3. Orientation grâce à une plateforme d'adressage vers un orthophoniste désigné ou vers les orthophonistes jusqu'à 50 km autour du domicile ou vers une Liste d'Attente Commune (LAC) - en *fiche 18*.

Résultats

Près de 40% des orthophonistes sont inscrits sur la solution d'adressage en région (PPSO/LAC)

- Diminution du nombre de demande de bilans inutiles,
- Les demandeurs de rendez-vous obtiennent des renseignements grâce à allo-ortho.com et s'ils le souhaitent, grâce à un entretien téléphonique personnalisé. Ils sont ré-orientés si nécessaire, ils sont connus via les alertes par les orthophonistes de leur secteur géographique,
- Les orthophonistes peuvent aller consulter les demandes en ligne et donc sont moins sollicités en direct (bien-être au travail).

Indicateurs de suivi

- Nombre de demandes de régulations
- Pourcentage de bilans nécessaires suite à la régulation
- Nombre d'adressages et de demandes résolues par cette solution d'adressage
- Nombre d'orthophonistes inscrits sur la solution d'adressage

Contact de l'URPS

URPS Orthophonistes HDF

Mail : urps.ortho.hdf@gmail.com

Site : <https://urps-orthophonistes-hauts-de-france.fr>



Liste d'Attente Commune (LAC) en Orthophonie

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis octobre 2021

Contexte

La surcharge cognitive d'être sollicité au téléphone pour des demandes de bilans orthophoniques, la surcharge émotionnelle de devoir refuser les demandes ou de donner des délais trop importants face à des parents/patients démunis et inquiets, face à l'agression verbale des patients, les orthophonistes sont en mal-être au travail. Ils peuvent lâcher prise voire cesser leur activité.

Le but est de soulager les orthophonistes en proposant une solution informatique qui puisse les décharger et les libérer d'un stress trop important.

Objectifs

- Permettre aux orthophonistes de disposer d'un outil gratuit et accessible tout le temps par tous afin d'avoir accès aux demandes de bilans orthophoniques autour de leur lieu d'exercice. Les demandes sont ainsi déposées par le demandeur ou l'orthophoniste sollicité en indiquant toujours l'objet de la demande, l'âge du patient.
- Permettre aux « patients » de déposer une demande accessible à tous les orthophonistes inscrits sur leur territoire, autour de leur lieu de domicile.

Descriptif

- Dispositif national décliné en région.
- Suite à la mise en œuvre de la Plateforme de Prévention et de Soins en Orthophonie (PPSO), il a paru évident que des demandes ne nécessitant pas de régulation (échange téléphonique autour de la demande) comme les sorties hospitalières de patients post AVC, devaient elles aussi profiter d'une solution d'adressage d'où la mise en place de la Liste d'Attente Commune (LAC).

Acteurs

- La Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO) initiatrice du projet.
- L'URPS Orthophonistes HdF effectrice sur le territoire et volontaire pour être région test
- L'ARS finance la LAC.
- L'Association PPSO coordonne le projet au niveau national.
- Les orthophonistes de la région s'inscrivent de façon volontaire sur la plateforme.

Résultats

- Les orthophonistes peuvent aller consulter les demandes en ligne et donc sont moins sollicités en direct (bien-être au travail).
- Les patients à qui nous évitons de passer des appels nombreux et parfois sans réponse.

Près de 40% des orthophonistes sont inscrits sur la solution d'adressage en région (PPSO/LAC).

Indicateur de suivi

Nombre de demandes résolues.

Contact de l'URPS

URPS Orthophonistes HDF

Mail : urps.ortho.hdf@gmail.com

Site : <https://urps-orthophonistes-hauts-de-france.fr>



Téléexpertise en cardiologie

Action mise en place depuis janvier 2024

Contexte

Moyenne nationale de 50 jours pour obtenir un rendez-vous chez un cardiologue entraînant un renoncement aux soins.
Initiative d'un adhérent cardiologue.

Objectif

Améliorer l'accès de la population aux consultations de cardiologie (uniquement du territoire de la CPTS).

Descriptif

- Réflexion démarrée en septembre 2023.
- Pour la rédaction et mise en place de l'action : 4 réunions avec l'ensemble des parties prenantes, deux chefs de projets (référents) et le coordonnateur.
- Axe de l'expérimentation : consultations pour les certificats médicaux de non contre-indication à la pratique sportive : électrocardiogramme (ECG) proposé au patient. Si lors de l'ECG le médecin a un doute, il envoie les résultats au cardiologue via le logiciel avec un délai de 48h pour répondre.
- Pour les médecins généralistes non équipés en matériel ECG : financement d'ECG pour les médecins volontaires avec possibilité de garder ou racheter à hauteur de 50% du prix d'achat par la CPTS.
- Téléexpertise : écosystème fermé à créer avec le logiciel de téléexpertise. Les professionnels de santé ne faisant pas parties de l'expérimentation ne peuvent pas accéder aux téléexpertise (TLE) sans l'ajout par le coordonnateur.

Acteurs

- CPTS : financement des ECG, du logiciel de téléexpertise et de la coordination.
- Médecins généralistes et cardiologues adhérents parties prenantes à l'expérimentation.
- Cardiologue et médecin généraliste « référents » : fédérer les professionnels de santé pour la mise en place de l'action.

Résultats

- Évaluation en cours.
- Possibilité d'étendre à d'autres problématiques que l'accès à la pratique sportive.
- Perspectives : dupliquer le modèle à d'autres disciplines : radiologie par exemple suite à la demande d'un radiologue adhérent.

Conseils aux CPTS

- Ne pas mettre la charrue avant les bœufs : trouver les cardiologues avant la mise en place des réflexions.
- Sonder l'intérêt de l'idée auprès des concernés et les intégrer dans la maturation de l'idée.



Contact de la CPTS

CPTS du Grand Arras

Mail : coordination@cptsdugrandarras.com

Site : www.cptsdugrandarras.com/



Accès à la rétinographie pour les patients diabétiques

Action mise en place depuis février 2023

Contexte

Pour les patients diabétiques, cet examen est recommandé une fois par an. Avec la désertification des spécialistes sur le secteur et les difficultés de déplacement, cela est très difficile alors que les risques sont importants pour les patients.

Objectifs

Amener un rétinographe au plus proche des patients et proposer la télé-expertise.

Acteurs

- Médecins généralistes.
- Ophtalmologues locaux.
- Ensemble des professionnels de santé qui sont sensibilisés et qui peuvent orienter les patients.

Résultats

Depuis une année, c'est environ une centaine de patients qui a bénéficié du service. Il y a un taux assez important (autour de 20% en moyenne) de personnes présentant une problématique.

Indicateurs de suivi

- Le nombre de patients suivis.
- Le nombre de patients ayant un rendez-vous chez l'ophtalmologue suite à l'examen.

Contact de la CPTS

CPTS du Haut-Escaut

Mail : coordo.cptshautescout@gmail.com
cptshautescout@gmail.com

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cpts-du-haut-escaut>



Descriptif

La CPTS a acquis un rétinographe portable avec l'aide du Département, de la Région et du Crédit Agricole. Il tourne sur quatre Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à raison de 3 mois chacune.

Un agenda spécifique permet aux médecins volontaires d'inscrire leurs patients. Ils sont ensuite pris en charge par un assistant médical. Les clichés obtenus sont rendus au médecin prescripteur qui les transmet de façon sécurisée à un ophtalmologue du Centre Hospitalier local. Ce dernier renvoie les résultats par le même canal et s'il y a une anomalie, il donne rendez-vous au patient dans un délai le plus court possible.



Téléconsultation assistée à domicile de patients de plus de 65 ans ou présentant un handicap



Action mise en place depuis juillet 2023

Contexte

- Population vieillissante avec une sur-représentation des personnes âgées de 60 à 74 ans et plus.
- Difficulté d'accès à un Médecin Traitant sur le territoire.
- Impossibilité pour les Médecins Traitants de se déplacer à domicile à cause de la surcharge de travail.

Objectifs

- Diminuer les difficultés d'accès aux soins.
- Simplifier la prise en charge et le suivi des patients, notamment ceux atteints de pathologies chroniques.
- Améliorer la qualité de vie des patients, en facilitant le maintien dans leur lieu de vie et leur autonomie.
- Faciliter l'accès à un avis médical quand la situation est nécessaire et éviter un transfert jusqu'au cabinet lorsque le patient est fragile ou inconfortable.
- Réduire la charge de travail des médecins traitants en termes de visites à domicile et dégager du temps médical.
- Valoriser la coordination entre médecins et infirmiers.
- Améliorer l'attractivité du territoire.

Descriptif

- Phase expérimentale débutée en 2023 : travail en étroite collaboration avec plusieurs cabinets infirmiers libéraux : au total 5 infirmiers ont participé. L'objectif principal était de former à l'utilisation de la téléconsultation assistée (mallettes, organisation, etc) et d'identifier les améliorations à apporter.
- Déploiement de la téléconsultation :
 - Avril 2024 : 8 infirmiers adhérents supplémentaires ont été formés.
 - Septembre 2024 : nouvelle session de formation pour les infirmiers volontaires.
- Mise en place d'un agenda sécurisé et partagé pour faciliter la coordination des consultations.
- Ajout d'une seconde plateforme sécurisée pour réaliser des téléconsultations pour les patients sans Médecin Traitant qui ne peuvent se déplacer.
- En projet : déploiement de la téléconsultation avec les structures qui le souhaiteraient.

Acteurs

Pour qui :

- Patients ALD de plus de 65 ans (avec médecin) traitant ne pouvant se déplacer jusqu'au cabinet
- Patients de plus de 18 ans présentant une situation de handicap
- Patients sans Médecin Traitant ne pouvant se déplacer au cabinet.

Avec qui :

- Infirmiers libéraux adhérents à la CPTS : qui accompagnent le patient dans les téléconsultations assistées
- Médecins Traitants adhérents : qui réalisent des téléconsultations pour leurs patients.
- Médecins Traitants de la plateforme sécurisée : pour les patients qui n'ont pas de médecin traitant et qui ne peuvent se déplacer dans un cabinet.

Résultats

Analyse de pratique pour évaluer le nombre de téléconsultations réalisées, et leur qualité grâce à des questionnaires de satisfaction.

Conseil aux CPTS

Trouver le bon matériel de téléconsultation.

Autre financement

La Communauté Urbaine de Dunkerque pour les mallettes de téléconsultations assistées.

Contact de la CPTS

CPTS Littoral en Nord

Mail : cpts.littoral.en.nord@gmail.com

Site : www.cpts-littoralnord.fr/





Lutte contre la fracture numérique : accompagner les CPTS au développement des usages de la télésanté

Action URPS pour les CPTS, mise en place en 2024

Contexte

La télésanté regroupe l'ensemble des activités (soin, consultation, etc.) exercées entre professionnels de santé et leurs patients grâce au numérique.

2 domaines d'activité :

- Le télésoin pour les activités réalisées à distance par un pharmacien ou un auxiliaire médical,
- La télémedecine pour les activités réalisées à distance par un professionnel médical.

La télémedecine est une forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Elle met en rapport, entre eux ou avec un patient, un ou plusieurs professionnels de santé.

5 actes ont été définis :

- la téléconsultation,
- la téléexpertise,
- la télésurveillance médicale,
- la téléassistance médicale,
- la réponse médicale apportée à distance dans le cadre de la régulation médicale.

Dans le cadre de votre CPTS, vous pouvez être amené à vouloir déployer une de ces activités sur votre territoire et ainsi favoriser un maillage territorial.

Cependant tous les professionnels n'ont pas forcément une information claire sur l'enjeu de la télésanté : comment l'intégrer dans sa pratique, quelles sont les conditions et la réglementation en vigueur à respecter ?

Objectifs

- Identifier les actes de télésanté.
- Favoriser l'intégration de cette pratique en présentant des cas d'usages.
- Présenter le cadre conventionnel.
- Présenter l'accompagnement possible par les acteurs de la région.

Descriptif

Soirée de sensibilisation présentant :

- les actes de télésanté,
- des exemples d'intégration dans la pratique des professionnels de santé,
- les aspects juridiques,
- la convention médicale (la rémunération)
- l'accompagnement possible par les acteurs pour mettre en place cette activité sur votre territoire.

Acteurs

- Union des URPS,
- GRADeS Inéa Sant& Numérique HdF,
- ARS,
- Assurance Maladie,
- CPTS

Interêt pour les CPTS

Susciter l'intérêt des professionnels n'ayant pas intégré cette pratique dans leur activité et désireux d'avoir une information claire sur la télésanté.

Indicateur de suivi

Questionnaire de satisfaction.

Financement

ARS Hauts-de-France.

Contact URPS



Pôle Numérique en Santé de l'URPS Médecins

Mail : stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr



Troubles Spécifiques des Apprentissages de l'enfant

Action mise en place depuis septembre 2021

Contexte

Les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA) dits « troubles dys » constituent une priorité de santé publique. Si leur prise en charge s'est améliorée depuis 15 ans, des progrès sont à réaliser concernant notamment la mise en place effective d'un parcours de santé coordonné, fluide et centré sur les besoins de l'enfant.

Descriptif

Le parcours troubles dys s'articule autour de l'intervention d'un Infirmier de Pratique Avancée (IPA) installé sur le territoire. Face à une situation problématique, l'IPA se rend au domicile de la famille pour réaliser une évaluation globale de la situation. Ce premier bilan est l'occasion d'observer l'enfant, la dynamique familiale, d'évaluer le retentissement des difficultés ou du trouble sur l'enfant et dans la famille, et d'identifier leurs besoins.

Après cette rencontre, l'IPA réalise une synthèse de la situation, puis en fait le partage en Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle (RCP), auprès de membres du groupe socle qui a été constitué. Cette RCP est composée de l'IPA coordinateur, d'un médecin généraliste spécialisé dans les troubles dys, d'une orthophoniste, d'une neuropédiatre et d'une psychiatre.

Acteurs

- Médecin Traitant,
- Médecin généraliste,
- Pédiatre,
- Ergothérapeute,
- Infirmier Pratique Avancée,
- Psychologue,
- Orthophoniste,
- Psychomotricien,
- Pédopsychiatre,
- Infirmier scolaire.

Résultats

- 22 dossiers suivis sur l'année 2023.
- 7 Réunions de Concertations Pluriprofessionnelles réalisées en 2023.

Objectifs

Accompagner les familles dans le parcours de santé des troubles DYS (et du Neurodéveloppement) :

- Évaluer la situation et les besoins au domicile.
- Favoriser les échanges pluridisciplinaires.
- Mettre en place et suivre des actions concrètes.



Indicateurs de suivi

- Nombre d'enfants entrant dans le cadre du parcours.
- Nombre de RCP.

Contact de la CPTS

CPTS Pévèle du Douaisis

Mail : cpts@peveledouaisis.fr

Site : <https://cpts-peveledouaisis.fr>





Obésité de l'enfant

Action mise en place depuis 2024

Contexte

Augmentation du surpoids et de l'obésité sur le territoire.

Objectif

Améliorer le repérage, le suivi et la prise en charge des enfants en surpoids ou en situation d'obésité en favorisant la coordination pluriprofessionnelle.

Descriptif

- Faciliter l'orientation vers les acteurs du territoire (annuaire des ressources).
- Recenser les ressources et documentations existantes.
- Former les professionnels de santé afin d'uniformiser les discours et pratiques.
- Parcours :
 1. Améliorer le repérage des enfants en surpoids,
 2. Développer les sessions d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) : programme à la carte autour des thèmes de l'alimentation, de l'activité physique, du corps permettant d'instaurer un cadre,
 3. Mission Retrouve Ton Cap (MRTC) : prévenir le surpoids et l'obésité infantile à travers une prise en charge pluridisciplinaire.

Acteurs

- Professionnels de santé libéraux de la CPTS .
- Filière nutrition du Centre Hospitalier d'Arras (CHA).
- CPAM.

Conseils aux CPTS

- Lire l'évaluation de l'expérimentation "Mission Retrouve Ton Cap" pour comprendre les difficultés liées à sa mise en place.
- Se rapprocher des Comités Territoriaux de l'Obésité (CTO) (de nombreuses ressources disponibles).
- Ne pas se focaliser uniquement sur Mission Retrouve Ton Cap et développer la mise en place de l'ETP.



Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois

Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com

Site : <https://cptscampagnesartois.fr/>

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/in/cpts-des-campagnes-de-l-artois-43161329b>





Santé mentale des étudiants : « Ma santé, mon bien-être, mes exams »

Action mise en place depuis août 2023

Contexte

- Besoin exprimé par le Service de Santé des Étudiants.
- Enquête réalisée auprès des étudiants par différents biais (numérique et en physique) : besoin de groupes autour de conseils à l'approche des examens, autour du stress.

Objectif

Proposer des ateliers en matière de prévention de santé mentale.



Descriptif

Étape 1 : Enquête auprès des étudiants pour savoir si le besoin exprimé par le service de santé des étudiants était confirmé auprès des étudiants.

Étape 2 : Conception d'un groupe de travail à la CPTS : préparation d'ateliers en lien avec l'université.

Étape 3 : Mise en place d'ateliers.

Acteurs

Pour qui ?

- Les étudiants de la Faculté de Droit de Douai

Avec qui ?

- Psychologues : groupes autour de diverses thématiques (stress, identité, gestion des examens).
- Masseurs-kinésithérapeutes : ateliers de respiration, gestion du stress et des émotions.

Résultats

- 11 ateliers se sont déroulés sur 2 mois avant la dernière session des examens universitaires.
- Groupes de 1 à 5 personnes.

Perspectives :

- Réflexions sur la temporalité des ateliers : en prévoir sur de plus longues périodes et davantage espacés.

Conseil aux CPTS

Mobiliser les psychologues individuellement pour se sentir concerné par le fonctionnement des CPTS.

Contact de la CPTS

CPTS Grand Douai

Mail : parcours@cptsgranddouai.fr

contact@cptsgranddouai.fr

Site : <https://cptsgranddouai.site-sante.fr>





Santé mentale

Action mise en place depuis 2022

Contexte

- Augmentation des besoins en santé mentale sur le territoire.
- Difficultés psychologiques ou de santé mentale chez les parents.

Objectif

Améliorer la coordination des professionnels de santé et professionnels médico-sociaux autour de la prise en charge des patients en santé mentale.

Descriptif

- Mise en place de commissions en santé mentale avec des sous commissions (exemple : sous-commission en santé mentale périnatale et deuil par une sage-femme).
- Mise en place de soirées de sensibilisation à destination des professionnels de santé (ex : psychiatrie périnatale).
- Mise en place d'événements à destination de la population :
 - Théâtre d'intervention « La santé mentale en période périnatale » interprété par le théâtre d'intervention citoyen Oxygène (mise en scène des bouleversements liés à l'arrivée d'un bébé et conséquences sur la santé mentale des parents).
 - Débats animés par des professionnels de santé : pédopsychiatre, médecin généraliste, sage-femme, psychologue, pharmacien.
- Secouriste en santé mentale : formation à destination des usagers et des professionnels de santé aux premiers secours en santé mentale.
- Accès aux soins psychiatriques et suivi : consultations avancées d'infirmières en psychiatrie : une journée par semaine sur rendez-vous, en lien avec le Centre Médico-Psychologique (CMP).

Acteurs

- EPSM (Établissement Public de Santé Mentale) : pédopsychiatre intervenant
- CMP (Centre Médico-Psychologique) : consultations avancées d'infirmières en psychiatrie
- CPTS : coordination et mise en place d'événements
- Professionnels de santé : participation aux événements
- Usagers : formation aux premiers secours en santé mentale
- PTSM (Projets Territoriaux de Santé Mentale) de l'Artois Audomarois
- Associations d'aide à la parentalité et de prévention des violences familiales : Maman Blues (parentalité), Les Belles Racines (parentalité), l'Iris Bleu (violences conjugales), la Maison de la parentalité de Béthune.

Conseil aux CPTS

Importance de la communication.

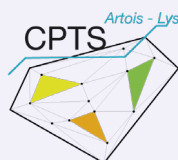


Contact de la CPTS

CPTS Artois Lys

Mail : coord.cptsartoislys@gmail.com

Site : www.cptsartoislys.fr/





Sortie d'hospitalisation en périnatalité

Action mise en pe depuis juin 2023

Contexte

De bonnes collaborations existent entre le pôle mère-enfant et la médecine de ville.

Des pistes d'amélioration sont identifiées :

- Anticipation des contacts en anténatal.
- Communication et sécurisation des données médicales.
- Fluidité des relais en particulier dans les situations complexes.
- Partage des données pédiatriques.

Descriptif

1. Rencontre entre les sages femmes libérales et partage des objectifs, priorisation.
2. Rencontre individuelle entre la CPTS et l'hôpital, puis la PMI, puis l'assurance maladie.
3. Réunion de tous les acteurs autour des problématiques communes.
4. À terme : analyse des pratiques et de l'enrichissement pluriprofessionnel.

Objectifs

- Anticiper les relais de sortie d'hospitalisation mère-enfant lors de la période anténatale et réajuster ces relais dans les situations complexes.
- Identifier les soignants ressources dès la période anténatale.
- Établir le calendrier des RDV du 1^{er} mois suivant dès le jour de la naissance .
- Fluidifier la communication sécurisée entre professionnels.

Acteurs

- Sages-Femmes libérales de la CPTS.
- Protection Maternelle et Infantile (PMI), Hôpital, Assurance Maladie.
- Médecins Généralistes, Pédiatres, Pharmaciens, et Infirmiers à venir.
- Associations d'usagers.

Résultats

- Création du site web de la CPTS avec un espace adhérents spécifique périnatalité.
- Organisation de COPIL ville - hôpital - PMI - pluri professionnel.
- Journées de formation et mise à jour des connaissances (EPP, diabète gestationnel, maladies infectieuses et grossesse).
- Élaboration et diffusion de fiches de transmission patientes standardisées ville - hôpital - PMI.
- Diffusion de versions actualisées d'annuaires professionnels, mise à disposition des coordonnées des adhérents sur le site de la CPTS.
- Organisation d'un atelier "RDV naissance" à destination des futurs parents en collaboration avec l'Assurance Maladie intégrant les sages-femmes libérales et PMI.

Conseils aux CPTS

Se rapprocher des URPS pour faciliter les échanges entre pairs et partager les projets.

Organiser des rencontres en présentiel pour favoriser les échanges à l'échelle du territoire.



Contact de la CPTS

CPTS Sud Oise

Mail : cpts.sud.oise@gmail.com

Site : www.cpts-sud-oise.com





Retour à domicile post-partum

Action mise en place depuis 2022

Contexte

Besoin d'un accompagnement dans le retour de la maternité.

Objectif

Proposer un accompagnement par une sage-femme libérale.

Descriptif

Étape 1 : Courrier donné aux parents pour l'informer du parcours.

Étape 2 : Envoi des coordonnées des mères ayant accouchées par voie sécurisée.

Étape 3 : Appel par un infirmier de la CPTS aux mères afin de savoir si elles souhaitent être accompagnées dans leur retour à domicile (uniquement si elles ne sont pas déjà suivies par une sage-femme).

Étape 4 : En cas de réponse positive de la mère, appel de l'infirmier à une sage-femme du territoire proche de la patiente.

Étape 5 : Prise de contact de la sage-femme avec la patiente.

Acteurs

Pour qui ?

- Les femmes et accompagnants qui sortent de la maternité.

Avec qui ?

- Les infirmiers et sages-femmes.



Résultat

Plus de 200 patientes accompagnées par ce biais.

Conseil aux CPTS

Communication avec les structures .

Contact de la CPTS

CPTS Grand Douai

Mail : parcours@cptsgranddouai.fr

contact@cptsgranddouai.fr

Site : <https://cptsgranddouai.site-sante.fr>





Sortie d'hospitalisation de la personne âgée

Action mise en place depuis 2024

Contexte

- Population vieillissante avec une nette surreprésentation des personnes âgées.
- Manque d'organisation de proximité entre les professionnels de ville et le milieu hospitalier.
- Manque d'information indispensable pour l'organisation du retour à domicile des patients.

Objectifs

- Améliorer l'organisation des retours à domicile après hospitalisation des personnes âgées.
- Favoriser les relations entre les professionnels de santé de ville et les structures.

Descriptif

- Envoi d'un questionnaire aux professionnels de santé libéraux adhérents dans le but d'identifier les problématiques du territoire sur cette thématique.
- Plusieurs rencontres ont eu lieu pour renforcer la collaboration entre les professionnels de santé : brunch des infirmiers, rencontre avec les partenaires du territoire et les structures.
- Recensement des masseurs-kinésithérapeutes intervenant à domicile sur le territoire.
- Travail sur la mise en place d'une fiche d'évènement indésirable entre la ville et les structures permettant d'apporter un cadre et un suivi sur les problématiques rencontrées lors du retour à domicile.
- Travail sur une enquête « Patient traceur » visant à schématiser l'organisation des sorties sur le territoire de la CPTS dans les différentes structures et améliorer l'organisation du retour à domicile.
- Mise en place d'un guide adapté à destination des patients âgés dont les objectifs sont de les informer sur les différents rendez-vous à prendre et de les accompagner lors du retour à domicile.

Acteurs

- Professionnels de santé libéraux adhérents.
- Structures hospitalières.
- Partenaires.

Indicateurs de suivi

- Parcours mis à jour avec définition d'indicateurs d'évaluation.
- Synthèse de l'évaluation qualitative et quantitative du parcours : nombre de patients inclus dans le parcours, satisfaction, nombre de professionnels de santé inclus dans le parcours, formations, déploiement de la procédure patient traceur.

Contact de la CPTS

CPTS Littoral en Nord

Mail : cpts.littoral.en.nord@gmail.com

Tel : 06 33 44 80 10

Site : www.cpts-littoralnord.fr/



Résultats

- Le retour du questionnaire a mis en évidence plusieurs problématiques qui ont été transmises aux structures. Pour répondre aux difficultés sur le retour à domicile de la personne âgée une charte ville-hôpital a été signée entre les structures et la CPTS. Elle vise à faciliter les relations entre la ville et l'hôpital en favorisant le respect mutuel des règles de bonnes pratiques et en mettant à disposition des outils de communication dédiés (lignes directes dédiées).
- La fiche d'évènement indésirable est en cours de construction et sera présentée lors du prochain comité ville-hôpital.
- L'enquête « Patient traceur » : les grilles d'évaluation sont en cours d'écriture. Une fois les grilles établies : 6 patients traceurs seront interrogés sur le territoire de la CPTS.



Lien ville-hôpital : anticiper la sortie d'hospitalisation

Action mise en place depuis 2024

Contexte

- Manque de coordination entre la ville et l'hôpital.
- Absence de connaissance de l'équipe traitante par les médecins des Centres Hospitaliers (CH).
- Sortie d'hospitalisation non organisée et problématiques des courriers de sorties.
- Difficultés pour contacter les médecins spécialistes.

Objectif

Mieux organiser et anticiper la sortie d'hospitalisation des patients.

Descriptif

- Lors du groupe de travail : inviter le centre hospitalier à y participer.
- Mise en place d'une fiche « équipe traitante du patient » sous le format d'une carte distribuée lors des visites à domicile.
- Le patient remplit les informations sur son médecin traitant, infirmier, pharmacien et masseur-kinésithérapeute.
- Carte distribuée à tous les professionnels de santé du territoire même non adhérents.
- Envoi d'un questionnaire à l'ensemble des médecins hospitaliers du CH d'Arras pour identifier leurs besoins et les points d'améliorations.

Acteurs

- Professionnels de santé même non adhérents.
- Centre Hospitalier d'Arras.

Résultats

- Résultats du questionnaire : 70 médecins répondants : conclusion d'une absence de connaissance de l'équipe traitante.
- Poursuite : partager ce dispositif aux autres CPTS en lien avec le même CH.

Conseils aux CPTS

- 1^{ère} chose à faire : se mettre en contact avec le CH et avoir un interlocuteur privilégié.
- Avoir l'accord des professionnels de santé pour l'ajout des noms sur la carte.
- Ne pas se limiter aux adhérents de la CPTS.



Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois

Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/in/cpts-des-campagnes-de-l-artois-43161329b>





Parcours coordonné de la personne âgée

Action mise en place depuis janvier 2024

Contexte

Population vieillissante et maintien à domicile.

Objectifs

Le maintien à domicile et la prise en charge coordonnée des patients âgés :

- Réaliser une première consultation en binôme médecin/infirmier, au cabinet du médecin de préférence, afin de créer le parcours personnalisé de soin.
- Visite des autres professionnels de santé à domicile en fonction du Projet Personnalisé de Soins (PPS).
- Visite mensuelle de l'infirmier à domicile pendant 1 an, avec possibilité de téléconsultations aussi souvent que nécessaire.
- Réaliser une Synthèse Interprofessionnelle de Coordination (SIC) tous les 6 mois et révision du PPS si besoin.

Descriptif

- Recruter les professionnels de santé volontaires.
- Former les infirmières à la téléconsultation assistée.
- Former les professionnels de santé à la culture gériatrique.
- Rédiger des protocoles de prise en charge pluriprofessionnels adaptés à la prise en charge à domicile.
- Faire financer les consultations à domicile qui ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie
- Réaliser la SIC à 6 mois.

Acteurs

- Tous les professionnels de santé adhérents à la CPTS.
- Les services de l'Hospitalisation À Domicile (HAD).



Conseils aux CPTS

Réussir à faire adhérer les médecins généralistes au parcours.

S'équiper d'un bon outil de téléconsultation et d'un outil numérique d'échange d'information sécurisé simple à utiliser.

Contact de la CPTS

CPTS Compiègne et sa région
Mail : contact@cpts-compiegne.fr
Tel : 03.60.40.63.60
Site : www.cpts-compiegne.fr





Maintien à domicile de la personne âgée

Action mise en place depuis mars 2019

Contexte

Les personnes de 60 ans et plus représentent un quart de la population du territoire de la CPTS.
Les problématiques de dépendance sont de plus en plus nombreuses.

Objectifs

- Favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans.
- Fluidifier le parcours de la personne âgée en amont et en aval de l'hospitalisation.

Descriptif

- Mise en place d'un parcours de prise en charge de la personne âgée en incluant les acteurs du sanitaire, du médico-social et du social.
- Coordination entre tous les acteurs du territoire facilitée par une coordinatrice de soins qui participe au maintien à domicile des personnes âgées, met en place les aides proposées par le soignant ou les associations du champ médico-social (domicile du patient), organise les rendez-vous médicaux, facilite la communication entre le patient et le professionnel de santé ou la structure de soin, gère divers aspects administratifs (dossiers Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), dossiers de téléalarme, etc.).

Acteurs

- Professionnels de santé libéraux de la CPTS.
- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) pour les cas complexes.
- EHPAD.
- Services d'aide à domicile.
- Assistantes sociales.
- Établissements sanitaires et médico-sociaux.
- Conseil Départemental.

Résultats

- 347 dossiers actuellement actifs.
- De nombreuses hospitalisations ont pu être évitées.
- Une coordination fluide entre les différents acteurs, un soutien précieux aux patients et à leur famille, un gain de temps dans l'activité quotidienne des soignants.

Indicateurs de suivi

- Rédaction et mise en œuvre de protocoles dédiés à l'organisation de parcours de soins spécifiques.
- Progression du nombre de patient faisant l'objet d'un accompagnement coordonné par la CPTS.

Contact de la CPTS

CPTS du Pays de Bray

Mail : csdupaysdebray@gmail.com



COMMUNAUTÉ DE SOINS DU PAYS DE BRAY





Maladies neuro évolutives : dépistage précoce chez les personnes âgées

Action mise en place depuis 2023

Contexte

Constat établi par les orthophonistes : les personnes âgées sont prises en soins trop tardivement par les orthophonistes.

Une orientation plus précoce serait préférable afin de conserver le plus longtemps possible le « pouvoir d'agir » des personnes ayant une maladie neuro-évolutive.

Objectifs

- Proposer un outil favorisant le repérage précoce des maladies neuro-évolutives.
- Établir une liste des éléments à repérer chez la personne par les diverses professions.

Descriptif

Étape 1 : Réunion avec les orthophonistes qui ont souhaité travailler sur la thématique.

Étape 2 : Ouverture d'un groupe de travail pluriprofessionnel sur la thématique.

Étape 3 : Production d'un flyer à partir des groupes de travail (en cours).

Étape 4 : Diffusion du flyer auprès des adhérents.



Acteurs

Groupe de travail :

- Psychologues, sages-femmes, infirmiers, infirmiers en pratique avancée, orthophonistes, médecins généralistes, pharmaciens.

Pour qui :

- Tout professionnel au contact des personnes âgées.

Résultats

- Pouvoir repérer plus précocement les signes.
- Organiser un parcours d'orientation pour le diagnostic et la prise en soins à long terme
- Prendre en charge plus précocement pour éviter un engorgement chez les orthophonistes.

Contact de la CPTS

CPTS Grand Douai

Mail : parcours@cptsgranddouai.fr

contact@cptsgranddouai.fr

Site : <https://cptsgranddouai.site-sante.fr>





Insuffisance cardiaque

Action mise en place depuis novembre 2022

Contexte

- Priorité nationale et diagnostic territorial.
- Mise en évidence de points critiques :
 - Diagnostic et évaluation initiale de l'insuffisance cardiaque (recours aux cardiologues, aux examens (ProBNP et échographies cardiaques),
 - Hospitalisation du patient "insuffisant cardiaque" (entrée par les urgences = 87.4%),
 - Sortie d'hospitalisation du patient "insuffisant cardiaque" (préparation à la sortie, coordination des acteurs),
 - Organisation du suivi en ville, surveillance des signes de décompensation (taux de ré-hospitalisation en hausse à 3 et 6 mois),
 - Optimisation médicamenteuse et gestion de la titration,
 - Prise en charge non médicamenteuse du patient "insuffisant cardiaque" (recours à l'Aide Médicale Infirmier - AMI 5.8 dans les 8 jours = 3.8%).

Objectifs

- L'amélioration du dépistage et du diagnostic.
- La prévention pluriprofessionnelle des risques de décompensation cardiaque.
- La possibilité pour les médecins généralistes de solliciter l'expertise rapide d'un cardiologue.
- La définition d'une prise en charge coordonnée entre les différents professionnels de santé en ville et à l'hôpital.
- Éviter les (ré)hospitalisations évitables.



Descriptif

- Formation des médecins (dans le cadre de la Formation Médicale Continue : FMC).
- Soirée de formation des professionnels de santé non médecins.
- Campagne d'information et de sensibilisation du grand public : marché, forum de la santé en lien avec la Communauté d'Agglomération.
- Réalisation d'un livret Guide du professionnel de santé dans l'insuffisance cardiaque.
- Formation de professionnels de santé libéraux à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) via l'URPS.
- Projet de déploiement d'un programme ETP risque cardiovasculaire axé sur l'insuffisance cardiaque.

Acteurs

Parcours pluri professionnel :

- Cardiologue libéral/hospitalier, médecins, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, diététiciennes, infirmiers.
- Service de cardiologie du centre hospitalier (ISPIC).

Indicateurs de suivi

- Nombre d'information et/ou formations auprès des professionnels de santé sur la thématique de l'insuffisance cardiaque.
- Élaboration d'une organisation en vue de la mise en place d'un atelier éducatif sur l'insuffisance cardiaque.

Contact de la CPTS

CPTS Audomaroise

Mail : coordination@cpts-audomaroise.fr

Site : www.cpts-audomaroise.fr

CPTS
audomaroise





Prise En Charge (PEC) des migrants

Contexte

Sur le territoire de la CPTS, le foyer de vie (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile - CADA) fondation diaconesses de Reuilly accueille des migrants. La prise en charge médicale peut s'avérer difficile à mettre en place et des professionnels de santé intervenant au sein du foyer de vie, souhaitent pouvoir organiser une Prise en charge (PEC) médicale et favoriser l'intégration des migrants dans un parcours de soins.

Descriptif

- Création d'un document support pour les préconsultations
- Mise en place d'un partenariat avec le CADA et création d'une adresse mail dédiée (pour gestion des RDV)
- Transmission d'une fiche saisine au médecin en charge du suivi
- Intervention d'une diététicienne pour des ateliers cuisine et des marches collectives
- Organisation d'action autour du sport par l'équipe éducative

Acteurs

- Les professionnels de santé membres de la CPTS.
- En partenariat avec le CADA.

Objectifs

- Améliorer la prise en charge médicale des migrants par des préconsultations
- Renforcer la coordination avec les acteurs sociaux et médico-sociaux
- Promouvoir une alimentation saine et une activité physique adaptée
- Accompagner les personnes atteintes de diabète et d'hypertension

Indicateur de suivi

Nombre de préconsultations réalisées.

Résultats

78 préconsultations réalisées en 2024. Le nombre de préconsultations est en lien avec le nombre de migrants arrivants sur le CADA.

- Ce chiffre pour 2024 correspond à 100% de pré consultations
- La consultation de suivi des migrants par le médecin généraliste est grandement facilitée par cette préconsultation
- Les préconsultations sont intéressantes pour les professionnels de santé qui les mènent
- Le CADA est très satisfait du partenariat mis en place avec la CPTS

Contact de la CPTS

CPTS Cœur de l'Aisne

Mail : cpts.coeurdelaaisne@gmail.com

Site : <https://cptscoeurdelaisne.com>





Parcours sur la santé de l'enfant entre 2 et 6 ans

Articulation entre médecine de ville, Médecine scolaire et la Protection Maternelle et Infantile.

Action mise en place depuis janvier 2021

Contexte

La CPTS BBH a souhaité à travers ce parcours, organiser une dynamique de territoire autour de l'éducation en santé chez les jeunes enfants, en prenant en compte tous les acteurs de proximité et différentes problématiques de santé chez l'enfant.

Objectifs

La CPTS BBH en lien avec les acteurs de proximité souhaite :

- Améliorer la connaissance des dispositifs existants.
- Améliorer les échanges entre les acteurs.
- Sensibiliser aux vulnérabilités en pédiatrie et la santé de l'enfant entre 2 et 6 ans (formation en pluri professionnalité).
- Développement d'un outil sur le site internet de la CPTS pour répondre aux questions sur la santé de l'enfant à destination des professionnels de santé, des enseignants, des acteurs de la petite enfance et des parents.
- Améliorer le repérage des enfants qui échappent aux dispositifs existants

Résultats

- 2 journées organisées avec chacune 100 participants (Taux de satisfaction de 91% pour l'organisation des journées de sensibilisation à la santé des enfants 2-6 ans)
- Un outil parcours développé sur le site de la CPTS
- Une vidéo explicative du parcours développée
- Organigramme des acteurs de la petite enfance distribués aux professionnels

Descriptif

Action en 4 phases :

- Phase 1 : Rencontre entre les acteurs du territoire et intervention lors des réunions de la CPTS.
- Phase 2 : Création de l'organigramme des professionnels de la petite enfance : www.cpts-bbh.fr/sante-enfant/1?navId=2
- Phase 3 : Organisation de 2 journées de sensibilisation à la santé de l'enfant entre 2 et 6 ans auprès des professionnels de santé, de la petite enfance et des enseignants.
- Phase 4 : Création d'un outil Internet et du petit patient Charly : www.cpts-bbh.fr/sante-enfant/1

Acteurs

- Professionnels de santé
- PMI
- Médecine scolaire
- Enseignants. Directeurs école maternelle
- Agents des collectivités

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants aux journées de sensibilisation avec enquête de satisfaction de ces journées
- Enquête de satisfaction pour les partenaires du parcours
- Nombre de vues sur l'outil parcours Charly sur le site Internet

Conseils aux CPTS

Travailler en proximité avec les acteurs de la PMI, de l'éducation nationale et des collectivités

Contact de la CPTS

CPTS Bourbourg Bergues Hondshoote
Mail : coordination.cptsbbh@gmail.com
Site : www.cpts-bbh.fr





Les afterwork de la santé mentale

Action mise en place depuis février 2025

Contexte

- Difficulté de prendre en charge certains patients ayant des troubles psy.
- Difficulté à faire face à certaines situations.
- Méconnaissance des dispositifs existants.

Descriptif

Des soirées conviviales sur un thème précis, où le référent du dispositif présenté vient échanger avec les adhérents.

Résultats

- Améliorer les connaissances des professionnels pour une meilleure prise en charge des patients.
- perspective : construire un parcours santé mentale avec l'EPSM.

Indicateurs de suivi

- Dans la mission qualité et pertinence des soins , indicateurs : nombre de réunions de coordination territoriales.

Conseils aux CPTS

- S'appuyer sur le CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) de sa ville ou le Projet territorial de santé mentale.

Objectifs

- Améliorer ses connaissances.
- Connaître les ressources du territoire.
- Échanger sur les situations problématiques.

Acteurs

- Le référent spécialiste de la thématique abordé ou du dispositif présenté.
- La coordinatrice du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) chargée de construire le programme avec la coordinatrice de la CPTS.



Contact de la CPTS

CPTS Tourcoing-Mouvaux-Neuville en Ferrain (TMN)
Mail : contact@cpts-tmn.fr
Site : www.cpts-tmn.fr/





Troubles Alimentaires Pédiatriques (TAP) : repérage et accompagnement

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2020

Contexte

De plus en plus de professionnels de santé (pédiatres, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, etc.) sont sensibilisés aux Troubles Alimentaires Pédiatriques (TAP), pourtant, dans certaines professions telles que les chirurgiens-dentistes, ce trouble est encore méconnu. Or, ils se trouvent au premier plan face aux difficultés de l'enfant avec un rôle essentiel dans la prévention des troubles bucco-dentaires.

Une liaison entre orthophonistes et chirurgiens-dentistes est donc nécessaire afin de repérer et d'accompagner au mieux ces enfants.

Objectifs

- Favoriser la prise en charge du patient qui présente des troubles alimentaires pédiatriques.
- Sensibiliser et informer les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes sur les TAP.
- Sensibiliser et informer les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes sur le rôle de chacun, les pratiques et les difficultés rencontrées dans les TAP.
- Faciliter la communication entre chirurgien-dentiste et orthophoniste via la diffusion d'une fiche de liaison.

Descriptif

- Mise en place de soirées d'informations communes pour les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes.
- Formateurs : binôme chirurgien-dentiste / orthophoniste.
- Diffusion d'outils : fiche de liaison.

Acteurs

A destination de l'ensemble des orthophonistes et chirurgiens-dentistes libéraux de la région Hauts-de-France.

Résultats

- Poursuite des soirées à envisager.
- Evolution possible vers les dysphagies.

Indicateurs de suivi

- Pré-test et post-test.
- Questionnaire de satisfaction.

Conseils aux CPTS

- Se mettre en lien avec les URPS Orthophonistes et Chirurgiens-Dentistes.
- Informer les professionnels en amont sur les TAP via les outils élaborés par les URPS.

Contact URPS

URPS Chirurgiens-Dentistes HDF

Mail : contact@urpscd-hdf.fr

Site : <https://urpscd-hdf.fr>



URPS Orthophoniste HDF

Mail : urps.ortho.hdf@gmail.com

Site : urps-orthophonistes-hauts-de-france.fr





Cancer colorectal

Action mise en place depuis mars 2024

Contexte

Lors de la campagne nationale "Mars Bleu", les professionnels du territoire ont souhaité sensibiliser tous les publics sur la question du cancer colorectal. Un sujet parfois compliqué à aborder pour les patients. La CPTS a souhaité dédramatiser le sujet en le rendant humoristique.

Descriptif

Organisation d'une pièce de théâtre humoristique sur le cancer colorectal avec la troupe "La Belle Histoire". La pièce "Question pour un côlon" raconte l'histoire de Michel, un homme de 50 ans qui reçoit une invitation pour se faire dépister. Ce sujet intime et tabou est mis en scène afin de dédramatiser, se questionner et surtout rire.

Acteurs

La CPTS en partenariat avec la troupe "La Belle Histoire".

Résultat

110 participants à la pièce de théâtre.

Contact de la CPTS

CPTS Lys-Armentières

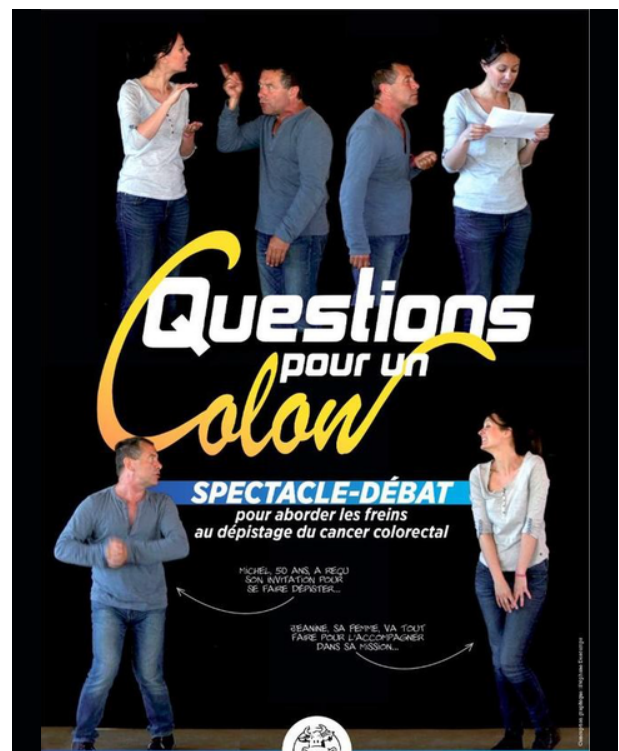
Mail : direction@cpts-lys-armentieres.fr

Site : <https://cpts-lys-armentieres.fr>



Objectifs

- Engager la conversation sur le sujet du cancer colorectal.
- Promouvoir le dépistage du cancer.





Cancer du sein : sensibilisation et dépistage

Action mise en place depuis octobre 2023

Contexte

Absence d'actions de sensibilisation autour du cancer du sein sur le territoire.

Objectif

Sensibiliser la population sur le dépistage du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose.

Descriptif

- Un stand d'autopalpation a été mis en place les jours de marché. Pour ce stand, un club de couture a été mobilisé pour créer un soutien-gorge rose géant accroché sur une façade.
- Mise en place de questionnaires à destination des patients.
- Une pièce de théâtre a été jouée sur le thème du dépistage du cancer du sein.
- Une marche pendant le week-end a été effectuée avec notamment des temps d'échange et de sensibilisation avec des professionnels de santé.
- Ces actions ont été menées sur deux communes de la CPTS.

Acteurs

- Professionnels de santé,
- Comédiens,
- Bénévoles du club de couture,
- Élus.

Résultats

- Dans le cadre de l'atelier de dépistage, une cinquantaine de personnes a pu être dépistée.
- La pièce de théâtre a réuni environ 80 spectateurs.
- Pour la marche organisée pendant le week-end, environ 450 personnes ont pu être mobilisées.



Indicateur de suivi

Nombre d'actions de prévention réalisées sur le cancer du sein.

Autres financements

Dans le cadre d'un appel à projet, les actions de dépistage ont été financées par le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC), l'ARS et la CPAM.

Conseils aux CPTS

- Bien tout noter (notamment sur le nombre de personnes qui sont venues).
- Adapter le format pour les questionnaires réalisés dans le cadre de cette action (ex : le format du QR code n'a pas marché).

Contact de la CPTS

CPTS Sud Artois

Mail : coordinatrice@cpts-sud-artois.fr

Site : <https://cpts-sud-artois.fr>





Cancer du col de l'utérus

Action mise en place depuis janvier 2024

Contexte

Le taux de dépistage des cancers du territoire de la CPTS est inférieur au taux départemental et régional.

Objectifs

- Augmenter la prévention primaire (vaccination) et secondaire (frottis) sur le territoire de la CPTS.
- Soutenir les actions du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) sur le territoire de la CPTS.

Descriptif

- Mise en place d'une bourse aux rendez-vous, en lien avec le CRCDC.
- Constat fait lors des actions de sensibilisation du CRCDC auprès de la population, le public était sensibilisé mais n'avait pas la possibilité de prendre un rendez-vous.
- Désormais, deux mois avant la date de l'action de sensibilisation, la CPTS met à disposition des créneaux de rendez-vous au CRCDC pour les proposer au public accueilli.
- Les créneaux de rendez-vous sont proposés par des sages-femmes libérales, des gynécologues et le Centre de santé sexuelle de Creil (ex centre de planification fam).
- Le patient doit lui-même contacter le professionnel pour le créneau choisi.

Acteurs

- Sages-femmes, gynécologues.
- Centre de santé sexuelle de Creil.
- Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC).

Résultat

Nombre de rendez-vous pris et honorés.

Conseil aux CPTS

Se rapprocher du CRCDC au niveau territorial
www.crcdc-hdf.fr/



Contact de la CPTS

CPTS Sud Oise
 Mail : cpts.sud.oise@gmail.com
 Site : www.cpts-sud-oise.com





Suivi gynécologique et dépistage des cancers

Action mise en place depuis septembre 2021

Contexte

De moins en moins de gynécologues, une méconnaissance des relais (sage-femme, médecin traitant).

Des examens difficiles pour beaucoup de femmes. Des suivis nombreux quand on est enceinte ou quand on a besoin de contraception, et souvent inexistantes hors de ce cadre.

Des dépistages des cancers du sein en deçà des chiffres nationaux, idem pour la vaccination HPV.

Descriptif

- Des actions pour Octobre rose : temps de sensibilisation dans des structures associatives, et portes ouvertes au cabinet de radiologie pour dédramatiser l'examen.
- Un forum santé de la femme à Tourcoing où se retrouvent tous les partenaires agissant pour la santé de la femme.
- Réalisation d'un livret de suivi gynécologique (à l'instar du carnet de vaccination) où les femmes peuvent noter les dates des derniers frottis, mammographies etc.

Acteurs

- Les professionnels libéraux de la CPTS.
- Les acteurs associatifs et institutionnels (comme : la maison des parents, l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) ; les Protection Maternelle et Infantile (PMI), les centres sociaux etc.).

Indicateurs de suivi

- Nombre d'actions de prévention réalisées en lien avec la population et le relai des campagnes nationales.
- Nombre de patients ayant bénéficié d'actions de dépistage du cancer du sein, du cancer colorectal, du cancer du col de l'utérus (chiffres donnés par la CPAM pour le nombre de patients dépistés).

Contact de la CPTS

CPTS Tourcoing-Mouvaux-Neuville en Ferrain (TMN)

Mail : cpts.tourcoing.mouvaux.neuville@gmail.com

Site : www.cpts-tmn.fr/



Objectifs

- Inciter les femmes à se faire dépister.
- Inciter les femmes à se faire suivre.
- Sensibiliser aux dépistages et au suivi gynécologique.

Résultats

- Intérêt des femmes : nombreuses à se déplacer !
- Des femmes dont l'état de santé nécessitait de voir d'urgence un médecin.





Calendrier de prévention pour les femmes

Action mise en place depuis mars 2024

Contexte

Constat d'un besoin d'informer les femmes sur leur santé en général. Elles prennent peu de temps pour prendre soin d'elles.

Objectifs

Informer et effectuer de la prévention ciblée à destination des femmes.

Descriptif

Créer un calendrier reprenant plusieurs thématiques de santé à destination des femmes.

Acteurs

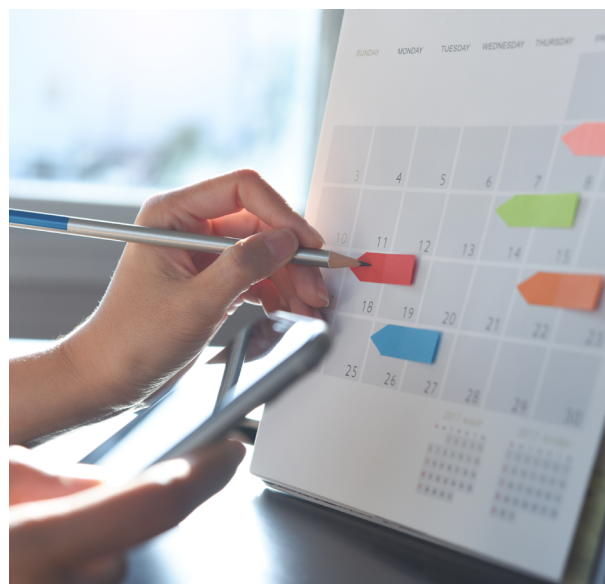
- CPTS.
- Professionnels de santé.

Résultat

Distribution du calendrier lors du village santé des femmes du Centre Hospitalier de Valenciennes. Il a été très bien accueilli et perçu par les patientes.

Indicateur de suivi

Nombre de calendriers distribués.



Contact de la CPTS

CPTS Grand Valenciennes

Mail : coordonnateur@cptsgrandvalenciennes.fr

Site : <https://cptsgrandvalenciennes.fr/>





Santé mentale en périnatalité

Action mise en place depuis janvier 2024

Contexte

- La 1^{ère} cause de mortalité maternelle dans l'année suivant l'accouchement est le suicide (enquête nationale) ;
- Une sous-évaluation de la dépression du post-partum.

Objectifs

- Améliorer le repérage de la difficulté psychique maternelle et paternelle ;
- Promotion de l'entretien prénatal (EPP) et de l'entretien post natal (EPNP) auprès des professionnels de 1^{er} recours, des maternités et des usagers (mère et co-parent).

Acteurs

- Sages-femmes, médecins généralistes, pédiatres, psychologues, psychiatres, puéricultrices, infirmières et plus généralement tous professionnels en lien avec la périnatalité et la santé mentale ;
- CPAM 60 notamment avec une information auprès des familles ;
- Réseau de périnatalité Oréhane (fourniture d'outils de communication pour sensibiliser les familles et les professionnels) ;
- Associations de soutien aux familles (Maman Blues, Césarine etc.).

Résultats

- Recensement du nombre d'entretiens pré et post nataux.
- Nombres de professionnels sensibilisés.
- Partenariats avec les lieux d'accueils.

Indicateurs de suivi

- Recensement du nombre d'entretiens pré et post-nataux.
- Nombres de professionnels sensibilisés.
- Partenariats avec les lieux d'accueils.
- Nombre de professionnels formés.
- Nombre de patients ayant bénéficiés d'entretiens.
- Nombre de professionnels de la CPTS participant à ces actions.

Conseils aux CPTS

- Mobilisation des sages-femmes ;
- Soutien de la CPAM notamment en termes de communication.

Descriptif

- Utilisation de l'outil de repérage de l'EPDS : auto-questionnaire d'Edinburgh :
 - Former les professionnels de santé de 1^{er} recours à l'outil ;
 - Outil de transmission permettant de créer du lien entre le secteur périnatal et la santé mentale.
- Mise en place d'une soirée de sensibilisation des professionnels de la CPTS aux entretiens pré et post nataux ;
- Mise en place d'un annuaire des lieux d'accueil mère-bébé ;
- Création d'un lien entre les professionnels de 1^{er} recours et les professionnels de la santé mentale (information, rencontre...).



Contact de la CPTS

CPTS Sud Oise

Mail : cpts.sud.oise@gmail.com

Site : www.cpts-sud-oise.com





Santé sexuelle et soutien à la parentalité

Action mise en place depuis février 2022

Contexte

Accompagner les familles en matière d'enfance et de parentalité aux différents âges clés de la vie de l'enfant et de l'adolescent.

Objectifs

- Coanimer des sessions de prévention en santé sexuelle avec les infirmières scolaires et le personnel enseignant (changement corporel, contraception, vie affective et sexuelle).
- Organiser des forums de rencontres en dehors de l'école, pour aborder de manière ludique les questions de sexualité, le tout dans une démarche préventive.
- Proposer un appui aux parents pour aborder les sujets délicats à travers des groupes de parole parents/enfants.

Descriptif

Suite à l'élaboration d'un questionnaire auprès des parents des différents établissements scolaire du territoire, des actions de prévention avec des thématiques ciblées sont déployées au sein des écoles primaires et collèges du territoire de la CPTS Pévèle du Douaisis. Ces moments d'échanges sont effectués en coopération avec les équipes enseignantes, les infirmières scolaires et les professionnels de santé.

Acteurs

- Médecins généralistes.
- Infirmiers.
- Sage-femmes.
- Infirmiers scolaires.

Résultats

8 interventions réalisées sur l'année 2023.

Indicateur de suivi

Nombre d'interventions.



Contact de la CPTS

CPTS Pévèle du Douaisis
Mail : cpts@peveledouaisis.fr
Site : <https://cpts-peveledouaisis.fr>





Consommation de drogue « Pète Ton Crâne »

Action mise en place depuis septembre 2023

Contexte

Augmentation de la consommation d'une drogue de cannabinoïde de synthèse, appelé Bouddha Blue ou Pète Ton Crâne (PTC), sous forme de liquide inhalé par cigarette électronique.

Objectifs

- Sensibiliser et informer les jeunes sur les conséquences.
- Éviter et baisser la consommation.

En favorisant :

- L'éducation et la prévention,
- L'accès à l'information,
- L'accès à un réseau d'aide,
- Les bonnes pratiques pour savoir : comment réagir en cas de bad trip ? comment aider un proche ?

Descriptif

- Rencontres avec les acteurs locaux de la prévention.
- Réunion avec les établissements scolaires, les infirmières scolaires.
- Interventions dans les Collèges et Lycées (multi-professionnelles).
- Information auprès des parents.
- Événements ponctuels annuels.
- Réalisation d'affiches et de dépliants explicatifs.
- Mise à disposition d'affichages publics et chez les professionnels de santé.
- Renvoi sur le numérique (infos en ligne sur le site de la CPTS).

Acteurs

- Professionnels de la CPTS : médecins, infirmiers, psychologues, masseurs-kinésithérapeutes.
- Etablissements scolaires du secondaire, infirmières scolaires.
- Lycéens, collégiens.
- CPAM.
- Communautés de communes.
- Associations : OPPELIA, drogue info service...
- Vendeurs i-liquid.

Indicateur de suivi

Sondages lycéens et encadrants (via google form).

Contact de la CPTS

CPTS Charlemagne

Mail : cpts.charlemagne@gmail.com

Site : www.cpts-charlemagne.fr





Vaccination antigrippale

Action mise en place depuis 2022

Contexte

L'état de la vaccination antigrippale dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) peut être influencé par une combinaison de facteurs socio-économiques, culturels et structurels.

Pour améliorer la couverture vaccinale dans ces quartiers, il est important de mettre en œuvre des stratégies qui tiennent compte de ces facteurs et qui visent à rendre la vaccination antigrippale accessible, abordable et acceptable pour tous les résidents.

Objectif

Augmentation de la couverture vaccinale et accès à la vaccination dans les quartiers prioritaires.

Descriptif

Quoi ?

Manifestation ouverte au grand public et gratuite dont le but est de vacciner en masse en zone QPV.

Pour qui ?

Tout public éligible.

Où ?

Un lieu d'affluence largement accessible au public, facilement identifiable en zone QPV.

Le matériel suivant est à prévoir :

- Signalétique : banderoles, fléchage éventuel.
- Affichage : affiches grand format, affichettes dans des lieux prioritaires (CCAS, Centres des soins, Pharmacies, Postes, ...).
- Tracts (flyers) personnalisés, à distribuer le jour J aux abords du site.
- Agencement du site : Tables, chaises.
- Matériel de vaccination : Vaccins / glacière ou frigidaire à proximité.
- Matériel paramédical : ouate, compresses stériles, solution ou gel hydro-alcoolique, gants à usage unique, masques chirurgicaux, containers de collecte de déchets.
- Panneaux d'information sur la vaccination.
- Fiches de saisies d'informations générales : en nombre suffisant.



Acteurs

- La commande de vaccins est faite auprès des pharmacies adhérentes volontaires.
- Infirmiers.

Autre financement

Les vaccins sont financés par la CPTS.

Conseils aux CPTS

- Importance du lieu, de l'affluence et de la communication.
- Noter les primo vaccinations.

Contact de la CPTS

CPTS La Gohelle

Mail : cpts@lagohelle.fr

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cpts-la-gohelle>





Pré-fragilité et chutes chez les seniors : ateliers de prévention

Action mise en place depuis octobre 2023

Contexte

Les seniors vivant à domicile dans les Hauts-de-France sont plus souvent confrontés à la perte d'autonomie que dans d'autres régions.

Les signaux de fragilité ou de pré-fragilité ne sont pas toujours évidents à détecter sans un minimum de formation. Il est donc important pour les personnes âgées de savoir reconnaître les premiers signes qui pourraient indiquer une transition de l'état de "robuste" à "fragile" ou "pré-fragile", ainsi que les mesures à prendre en cas de chute.

Objectifs

- Sensibiliser les patients aux signaux de fragilité et de pré-fragilité ainsi qu'aux risques de chutes.
- Proposer aux seniors (50 ans et +) des ateliers pratiques autour de différentes thématiques liées à la prévention des chutes et au repérage de la fragilité/pré-fragilité.

Descriptif

Cette action de prévention s'est déroulée à la Maison de Quartier de Wazemmes où d'autres ateliers pour les seniors sont déjà organisés.

Avant le début des ateliers, deux après-midi d'évaluation et de constitution des groupes ont été réalisés. Le référent de la mission, masseur-kinésithérapeute, a proposé des tests aux seniors présents :

- Tests de mobilité.
- Un questionnaire sur leur qualité de vie et leur état de santé général.

Une fois les groupes constitués, six ateliers ont été mis en place tous les jeudis après-midi, de 14h30 à 17h, alternant entre des interventions de différents professionnels de santé et des parcours d'équilibre.

Parmi les interventions réalisées par les professionnels de santé de la CPTS :

- Une orthophoniste, abordant la presbyphagie (troubles de la déglutition).
- Une orthoptiste, traitant de l'optimisation visuelle pour prévenir les chutes.
- Un médecin généraliste spécialisé en médecine générale et santé mentale, abordant la corrélation entre le stress et la vulnérabilité, ainsi que les risques iatrogènes, en collaboration avec un pharmacien.

Acteurs

- Centre social/Maison de quartier,
- Public senior volontaire,
- Professionnels de santé,
- Coordinatrice : pour assurer le suivi de l'action ainsi que la logistique.



Résultat

Sur les 12 seniors inscrits aux ateliers, 8 d'entre eux ont suivi les ateliers dans leur intégralité.

Indicateurs de suivi

- Auto-évaluation en début et fin d'ateliers,
- Nombre de personnes ayant participé aux ateliers,
- Questionnaire de satisfaction.

Contacts de la CPTS

CPTS Grand-Lille

Mail : contact@cptsgrandlille.org

Site : <https://cptsgrandlille.org/>





Hypertension Artérielle (HTA) : dépistage

Action mise en place depuis novembre 2021

Contexte

- Population vieillissante avec facteurs de vulnérabilité dont la précarité.
- Coût financier d'un tensiomètre, frein au dépistage ou suivi HTA pour les patients.

Descriptif

1. Mise à disposition de 2 tensiomètres à brassard par pharmacie en accès gratuit pour la population :
 - Procédure créée à suivre par les pharmaciens (fiche d'identification et traitements du patient, caution pour le patient, automesure tensionnelle pour le patient sur 3 jours : 3 mesures le matin et 3 le soir).
 - Indemnité pour le pharmacien de 10 euros par protocole complet.
 - Analyse des questions par l'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) et réadressage du patient (en cas d'HTA).
 - Communication : affiches dans les officines et dans les salles d'attentes.
2. Journées de dépistages HTA dans des lieux publics :
 - Questionnaires pour identifier le patient, ses facteurs de risques, sa tension habituelle, ...
 - Rallye photo dans un parc avec des questions sur la santé et l'alimentation pour montrer l'intérêt de l'activité physique.
 - Prise de tension dans un espace détente. Si le patient a une tension élevée, un courrier de suivi lui est remis afin qu'il le transmette à son médecin.

Acteurs

- Officines
- Professionnels libéraux (infirmiers, médecins généralistes, ...) : pour l'automesure tensionnelle.
- Mairies/Médiatrices : aux journées de dépistage.
- Association prévention santé : infirmiers salariés.
- Infirmiers et Azalée : prise de tension et présentation des facteurs de risques.

Conseils aux CPTS

- Informatiser dès le départ les questionnaires et les données.
- Communiquer avec les spécialistes et rassurer les pharmaciens.
- Communiquer auprès des professionnels de santé sur les résultats des actions de prévention.
- Avoir des référents motivés.

Objectif

Réduire les inégalités d'accès aux soins et améliorer le dépistage HTA de la population.

Résultats

1. Mise à disposition de tensiomètres :

- 306 prêts de tensiomètres (56 % des patients de 60 ans et plus, et 6 % bénéficiaires de la CMU).
- Analyse de 179 feuilles :
 - Motif du prêt : 54 % ont bénéficié de dépistage, 46 % d'un contrôle d'équilibre tensionnel (17,3 % avaient une tension mal contrôlée).
 - Orientation vers le prêt : 82 % des patients adressés par le médecin traitant, 16 % par le pharmacien et 2 % par le cardiologue/hôpital.
 - 24,1 % découverte d'hypertension

2. Par demi-journée de dépistage :

- 60 à 70 patients : 4 personnes dépistées et 7 patients hypertendus traités mais mal contrôlés avec réorientation dans le dispositif pour l'équilibre du traitement.

Contact de la CPTS

CPTS Opale Sud
Mail : cptsopalesud@gmail.com
Site : <https://cptsopalesud.fr/>





Parcours du Cœur

Action mise en place depuis 2023

Contexte

Avec la Fédération de Cardiologie, la CPTS souhaite promouvoir l'activité sportive et la prévention sur son territoire.

Descriptif

Lors de cette demi-journée à l'Abbaye de Vaucelles, sont proposés : 3 parcours vélo et 3 parcours de marche avec échauffement par les masseurs-kinésithérapeutes.

Il y a 2 types d'actions :

- **Sport** : avec des associations de gymnastique, de la baby-gym à la gymnastique adaptée avec le CrossFit et des flashs de sensibilisation des masseurs-kinésithérapeutes.
- **Prévention** : activités post-AVC (orthophonistes), dépistages diabète, tension, insuffisance cardiaque (pharmaciens), sensibilisation à la posture (podologues), le faux du vrai de la diététique (diététicienne et Infirmier en Pratique Avancée (IPA)), dépistage rétinographie, sensibilisation tabac et addictologie (infirmières tabacologues et addictologues du CH), initiation aux gestes de premiers secours (les pompiers) et de la gestion du stress (psychologue).

Acteurs

- Les membres de la CPTS, les associations locales et sportives,
- Les communes : pour le matériel,
- Le département : pour le prêt de l'Abbaye et pour la communication.

Résultats

- Une manifestation qui regroupe une large majorité de membres.
- Une première édition avec 650 participants (alors qu'on en attendait 300).
- Une reconnaissance au sein de la Fédération de Cardiologie avec un prix obtenu en 2023.

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes présentes.
- Nombre de dépistages effectués.
- Identification des sources d'information sur cet événement.

Objectifs

Inviter les habitants du secteur à venir pratiquer une activité physique et les sensibiliser aux gestes de premiers secours et aux dépistages.



Contact de la CPTS

CPTS du Haut-Escaut

Mail : coordo.cptshautescaut@gmail.com
cptshautescaut@gmail.com

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cpts-du-haut-escaut>





BronchoPneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) : détection

Action mise en place depuis avril 2024

Contexte

Expérimentation d'un an de l'Agence Régionale de Santé et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur le territoire de 4 CPTS : Beaumont Artois, Liévin Pays d'Artois, Nord Aisne, la Marque.

Descriptif

- Test respiratoire par spirométrie :
 - Formation des médecins parties prenantes à l'expérimentation (délégants) à l'utilisation du spiromètre et d'un logiciel.
 - Masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers (délégés) : spirométrie aux patients et 1^{ère} lecture avant envoi des résultats aux médecins généralistes.
 - En cas de mise en évidence d'un trouble ventilatoire obstructif persistant : le médecin généraliste reçoit le patient pour une prescription et la CPTS prend rendez-vous avec le médecin spécialiste.
- Achat de 4 spiromètres par la CPTS pour les masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers (délégés).

Acteurs

- Médecins généralistes (2 médecins formés en 2024) : relecture de la spirométrie.
- Masseurs-kinésithérapeutes et infirmiers : spirométrie.
- CPAM et ARS : protocole BPCO.

Résultats

- Résultats à venir lors des points d'étape à 3, 6 et 12 mois.
- Meilleure prise en charge.
- Détection précoce.

Conseils aux CPTS

Contacter les pneumologues et les informer afin de pouvoir orienter si nécessaire les patients dépistés.



Contact de la CPTS

CPTS Beaumont Artois
Mail : cpts.beaumontartois@gmail.com
Site : www.cpts-beaumontartois.fr/





Diabète : dépistage organisé

Action mise en place depuis 2022

Contexte

- Prévalence élevée de diabète en raison de divers facteurs tels que les habitudes alimentaires, le mode de vie sédentaire, et les prédispositions génétiques.
- Le dépistage permet d'identifier précocement les personnes à risque ou déjà atteintes de diabète.

Objectifs

Identifier précocement la maladie, prévenir les complications, améliorer la prise en charge des patients et promouvoir la santé publique en encourageant des modes de vie sains.

Descriptif

Quoi :

- Manifestation ouverte au grand public et gratuite dont le but est de faire de la prévention et de l'information sur le diabète.
- La réalisation de tests de mesure de glycémie capillaire permettra de profiler des sujets à risque.
- La mesure du taux de glycémie à l'aide d'un glucomètre est simple, rapide et indolore. Elle se fera par un infirmier.
- Les résultats des tests sont recueillis manuellement sur une fiche questionnaire.

Pour qui ?

- Les adultes uniquement.

Où ?

- Un lieu d'affluence largement accessible au public, facilement identifiable.

Le matériel suivant est à prévoir :

- Signalétique : banderoles, fléchage éventuel.
- Affichage : affiches grand format, affichettes dans des lieux prioritaires (CCAS, Centres des soins, Pharmacies, Postes...).
- Tracts (flyers) personnalisés, à distribuer le jour J aux abords du site.
- Agencement du site : Tables, chaises.
- Matériel de test de mesures glycémique : lancettes, bandelettes, glucomètres.
- Matériel paramédical : ouate, compresses stériles, solution ou gel hydro-alcoolique, gants à usage unique, masques chirurgicaux, containers de collecte de déchets.
- Panneaux d'information sur le diabète, sur les mesures glycémiques, sur la nutrition etc.
- Fiches de saisies d'informations générales en nombre suffisant.

Acteurs

- Pour la population, public visé : adulte.
- Dépistage réalisé par un infirmier adhérent.
- Un médecin adhérent s'engage à prescrire une glycémie à jeun et une hémoglobine glyquée aux patients dépistés positif sans Médecin Traitant.

Résultats

- Lorsqu'un résultat revient positif, nous proposons au patient d'aller consulter son Médecin Traitant avec le résultat du dépistage.
- Pour les patients sans Médecin Traitant, un médecin de la CPTS prescrit une hémoglobine glyquée.
- La CPTS répertorie les patients sans Médecin Traitant.

Conseils aux CPTS

Importance du lieu, et de l'affluence.

Contact de la CPTS

CPTS La Gohelle

Mail : cpts@lagohelle.fr

LinkedIn :

<https://fr.linkedin.com/company/cpts-la-gohelle>





Diabète : dépistage

Action mise en place depuis septembre 2023

Contexte

- Nombre important de patients diabétiques sur le territoire.
- Absence d'action de dépistage sur le territoire de la CPTS.

Descriptif

2 actions de dépistage par glycémie capillaire ont été organisées (sur 2 communes : Bucquoy et Bapaume). Elles ont été organisées sur les marchés afin de permettre de toucher le plus de monde possible. Des communications sur cette action avaient été réalisées au préalable via Facebook, LinkedIn, le Facebook des mairies, mais également avec un affichage dans les cabinets ainsi que dans les pharmacies. Chaque personne se faisant dépister remplissait une fiche qui par la suite était envoyée au Médecin Traitant. À la suite du dépistage un temps d'échange était possible avec les professionnels de santé présents. Des documents et flyers étaient ensuite remis aux personnes.

Acteurs

- Pharmaciens, infirmiers et sage-femmes : pour effectuer le dépistage.
- Diététicienne : pour informer et renseigner les personnes venues se faire dépister.
- À Bapaume, l'Association Française des diabétiques d'Arras : des personnes diabétiques ont pu parler de la maladie ainsi que des actions menées par cette dernière.

Indicateurs de suivi

Nombre de journées de dépistage réalisées par la CPTS.

Conseils aux CPTS

- Travailler la communication : faire beaucoup de communications sur les actions mises en place.
- Effectuer les actions de dépistage à des endroits où il y a beaucoup de passage.

Objectifs

- Sensibiliser la population au diabète (facteurs de risques et dépistages).
- Permettre d'identifier des personnes potentiellement diabétiques.

Résultats

- Sur Bucquoy : une dizaine de personnes a pu être dépistée (dont 1 personne qui a été identifiée comme ayant un très haut taux de glycémie) .
- Sur Bapaume : une trentaine de dépistages a pu être effectuée.



Contact de la CPTS

CPTS Sud Artois
Mail : coordinatrice@cpts-sud-artois.fr
Site : <https://cpts-sud-artois.fr>





Santé environnementale et prévention des perturbateurs endocriniens

Action mise en place depuis juin 2022

Contexte

Dans le cadre de la seconde stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens, la ville de Guise soutenue par le RES (Réseau Environnement Santé), la CPAM, le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) et la CPTS souhaitent intégrer la démarche « Ville et territoire sans perturbateur ».

Objectifs

- Sensibiliser la population aux risques des perturbateurs endocriniens.
- Rendre visible la pollution invisible des phtalates.
- Sensibiliser les futurs parents en priorité. Intérêt particulier au cours des 1000 premiers jours (cf. action CPAM).

Descriptif

- Opération "0 phtalate" : opération en 3 temps avec 2 prélèvements à 6 mois d'écart sur 120 personnes (par le Réseau environnement Santé : RES).
- Ateliers de formation et information proposés entre temps (par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).
- Formation des professionnels volontaires en septembre 2023 (médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers).

Acteurs

- RES (Réseau Environnement Santé).
- CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement).
- CPAM.
- CPTS.
- Professionnels libéraux.

Indicateur de suivi

Nombre d'ateliers réalisés.

Résultats

- Lors de l'opération "0 Phtalate", les personnes sensibilisées par les ateliers ont nettement amélioré leurs résultats.
- Les professionnels sensibilisés et formés projettent des ateliers d'information avec le CPIE sur 2024.
- Etude d'une consultation dédiée en périnatalité (par les sage-femmes formées).

Contact de la CPTS

CPTS des Hauts de l'Aisne

Mail : cptscoodination@outlook.fr ; cpts.hautsdelaisne@gmail.com

Site : <https://cptsdeshautsdelaisne.site-sante.fr/>



CPTS DES HAUTS DE L'AISNE





Prévention Gynécologie

Action mise en place depuis avril 2024

Contexte

- Manque de gynécologues et de Sages-Femmes et difficultés à en trouver.
- Dépistages insuffisants : mammographie, frottis, IST.
- Manque d'information des professionnels de santé et de la population sur le sujet.

Descriptif

- Mise à disposition d'un annuaire des coordonnées.
- Fiches bilan à destination des médecins généralistes et sages-femmes.
- Mise à disposition d'un buste d'apprentissage à l'autopalpation.
- Distribution de documentation (affiches, flyers).

Acteurs

- Professionnels de santé

Résultats

- Ateliers d'apprentissage à l'autopalpation sur le territoire
- Utilisation de l'annuaire
- Sensibilisation des professionnels de santé

Indicateurs de suivi

- Nombres d'actions de prévention pour les professionnels de santé et la population.

Objectifs

- Mieux prendre en charge la santé gynécologique et sexuelle des femmes
- Améliorer le dépistage des cancers
- Améliorer l'information
- Identifier les professionnels de santé réalisant des actes de gynécologie



Conseils aux CPTS

- Mobilisation des sages-femmes, gynécologues, médecins généralistes et des pharmacies.

Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois
 Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com
 Site internet : <https://cptscampagnesartois.fr/>





Prévention des troubles du neurodéveloppement (TND)

Action mise en place depuis avril 2024

Contexte

- Difficultés de repérage des enfants porteurs d'un trouble du neurodéveloppement.
- Aide de prise en charge pour la famille.
- Méconnaissances des professionnels de santé, des plateformes et des structures existantes.
- Mauvaise formation des professionnels de santé sur la prise en charge d'un enfant porteur d'un TND.
- Difficultés d'accès aux structures existantes.

Objectifs

Mieux repérer, dépister et prendre en charge les enfants porteurs d'un TND :

- Diffusion d'informations aux professionnels de santé
- Mettre en place des réunions d'information à destination de la population
- Formation des professionnels de santé

Descriptif

- Affiche : repérer les signaux d'alerte chez les enfants de 0 à 3 ans.
- Informations sur la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO).

Acteurs

- Professionnels de santé

Résultats

- Sensibilisation des professionnels de santé

Indicateurs de suivi

- Nombres d'actions de prévention pour les professionnels de santé et la population.

Conseils aux CPTS

- Mobilisation des sages-femmes, gynécologues, médecins généralistes et des pharmacies.



Contact de la CPTS

CPTS des Campagnes de l'Artois

Mail : cpts.campagnesartois@gmail.com

Site internet : <https://cptscampagnesartois.fr/>





Journée mondiale de lutte à l'obésité

Action mise en place depuis mars 2025

Contexte

Le territoire a des indicateurs de santé supérieurs par rapport au niveau national, il est nécessaire de sensibiliser contre l'obésité.

Objectifs

Amélioration de la qualité de vie physique, mentale et sociale des personnes en situation d'obésité

Descriptif

- Mise en place d'une journée de sensibilisation à l'obésité auprès des habitants de la ville lors du jour de marché,
- Actions conjointe avec les partenaires de l'évènement en complémentarité (parcours moteur, prévention, diététique, médicaments, vélos à smoothies),
- Réalisation d'un Escape Game permettant l'organisation d'un parcours et donc le passage des habitants à chaque stand.

Acteurs

- CPTS
- Centre Hospitalier de Valenciennes
- APA VAL'S
- Rugby Club Valenciennois
- L'assurance maladie Hainaut
- Diab Hainaut
- Institut de l'obésité du Hainaut
- Centre spécialisé dans l'obésité
- APA STAPS Valenciennes
- LADAPT
- ELSAN
- GPS Obésité
- APEI du Valenciennois, les papillons blancs
- ARS Hauts-de-France
- Mairie de Beuvrages

Résultats

- Plus de 100 personnes sensibilisées, 50 bilans moteurs réalisés

Conseils aux CPTS

- Solliciter la mairie pour une aide logistique, la communication
- Identifier des bénévoles

Contact de la CPTS

CPTS Grand Valenciennes

Mail : coordonnateur@cptsgrandvalenciennes.fr

Site : <https://cptsgrandvalenciennes.fr/>





Prévention de l'obésité chez l'enfant et l'adolescent

Action mise en place de mai à août 2024

Contexte

- 20% de la population en Hauts-de-France en situation d'obésité
- 20% de la population en Hauts-de-France en surpoids
- Situation préoccupante chez les jeunes

Objectifs

- Prévenir l'obésité chez les enfants et les adolescents dans les centres commerciaux et centres de loisirs
- Sensibiliser les parents
- Réduire les inégalités sociales et les coûts économiques associés à l'obésité
- Améliorer les habitudes alimentaires de la population

Descriptif

4 journées de sensibilisations dans des centres commerciaux et centres de loisirs du territoire :

- Journées 1 et 2 dans les Centres commerciaux du territoire :
 - Proposer un atelier ludique pour les jeunes et les parents
 - Proposer des lots (livrets de jeux, crayons de couleurs...) pour les enfants
 - Proposer un gros lot pour les parents : un caddie de course à gagner, des bons pour un suivi diététique
- Journées 3 et 4 dans les Centres de loisirs du territoire :
 - Ateliers pour les enfants : Jeu sensoriel, jeu "créer ton assiette idéale", jeu du marché, quiz sportif
 - Atelier pour les adolescents : Kahoot sur tablette et smartphone, jeu sensoriel, explication des familles d'aliments
 - Cadeaux : verre personnalisé indiquant le nombre de verre d'eau qu'il faut boire tous les jours, livret de jeux, post-it pour les adolescents.

Acteurs

- Diététiciens
- Graphiste (réalisation du livret donné aux enfants)
- Professionnels de santé

Indicateurs de suivi

- Nombre de familles sensibilisées
- Nombre d'enfants sensibilisés
- Nombre d'adolescents sensibilisés
- Nombre de carnets distribués

Conseils aux CPTS

- Ne pas hésiter à démarcher les centres commerciaux.
- Ne pas hésitez à aller voir la population.

Résultats

- 60 familles sensibilisées (1^{ère} journée)
- 80 familles sensibilisées (2^{ème} journée)
- 60 enfants et 30 adolescents sensibilisés (3^{ème} journée)
- 120 enfants et 25 adolescents sensibilisés (4^{ème} journée)



Contact de la CPTS

CPTS La Gohelle

Mail : cpts@lagohelle.fr

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cpts-la-gohelle>





Forum du Bien vieillir

Action mise en place depuis février 2025

Contexte

En 2024, près de 23% de la population a plus de 60 ans sur le territoire de la CPTS, avec une prévision à 30% d'ici 2035. Ce vieillissement s'accompagne de plusieurs constats :

- Prévalence élevée des maladies chroniques (hypertension, diabète, BPCO).
- Sédentarité importante chez les seniors.
- Risques accrus de perte d'autonomie et de chutes.
- Isolement social marqué.
- Méconnaissance des dispositifs existants.

Objectifs

- Mettre en valeur les ressources existantes.
- Favoriser l'interconnaissance entre acteurs.
- Donner aux habitants les clés pour un vieillissement actif et autonome.

Acteurs

Public ciblé :

- Professionnels de santé
- Population âgée de 60 ans et plus
- Aidants
- Public sensibilisé aux enjeux du vieillissement

Partenaires impliqués :

- Structures sanitaires et médico-sociales (EHPAD, SSIAD, HAD, hôpitaux de proximité)
- Service d'aide à domicile (SAAD)
- Centre communaux d'action sociale (CCAS)
- Association de prévention (nutrition, APA, troubles cognitifs)
- Dispositifs territoriaux (MAIA, DAC, PTA, CPTS Partenaires)
- Communes du territoire de la CPTS
- Associations locales et bénévoles

Contact de la CPTS

CPTS Porte des Weppes

Mail : coordination.cptsportedesweppes@protonmail.com



Descriptif

Préparation de l'action :

- Réunion de coordination CPTS et partenaires
- Élaboration du plan d'action
- Constitution d'un groupe de travail interprofessionnel
- Mobilisation des exposants
- Communication (affiches, flyer, presse locale, réseaux sociaux, relais mairie et associations)

Le jour du Forum :

- Possibilité de rencontrer les exposants toute la journée
- Mise en place de 4 ateliers pédagogiques et immersifs (chambre des erreurs, Dispositif ASSURE, Atelier d'activité physique adaptée, Valise Révezen)
- Proposition d'un temps de convivialité avec une collation et une zone détente

Résultats

- 157 Participants
- 25 exposants
- 100% des visiteurs se sont déclarés "satisfait" ou "très satisfait" du Forum
- 100% ont découvert un nouveau service ou dispositif
- 100% des professionnels présents ont noué au moins un nouveau contact utile

Indicateurs de suivi

- Nombre de visiteurs
- Nombre d'exposants
- Nombre de participants par atelier



Développement du langage oral : Promotion de l'outil de prévention LOLEMATH

Action mise en place depuis septembre 2024

Contexte

- Les troubles de l'apprentissage, touchant le langage oral, le langage écrit et les compétences mathématiques, sont un enjeu majeur pour le développement des enfants. Ces troubles, souvent diagnostiqués tardivement, entraînent des répercussions significatives sur leur réussite scolaire, leur estime de soi et leur intégration sociale.
- La détection précoce et une intervention adaptée permettent de prévenir ces retards.

Objectifs

- Promouvoir l'outil LOLEMATH comme outil de prévention des troubles d'apprentissage.
- Sensibiliser les professionnels de santé (médecins généralistes, orthophonistes), les enseignants et les parents à l'utilisation de la plateforme et améliorer la coordination entre ces différents acteurs.
- Faciliter le dépistage précoce des troubles du langage oral, du langage écrit et des compétences mathématiques.
- Optimiser la prise en charge des enfants en facilitant le repérage des troubles et en proposant une stimulation adaptée en amont.

Résultats

- Communication sur l'outil.
- Solution de stimulation en attendant la mise en place d'un suivi orthophonique.

Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels de santé ayant participé à la soirée LOLEMATH.
- Retours des familles lors d'un atelier parent-enfant.
- Questionnaire de satisfaction adressé aux participants à la soirée de sensibilisation.

Contact de la CPTS

CPTS Fives Hellemmes Mons
Mail : cptsfhm@gmail.com
Tél : 06.63.20.92.50



Descriptif

Le projet LOLEMATH, initié pour renforcer les compétences fondamentales des enfants en langage oral (LO), langage écrit (LE) et mathématiques, propose des ressources gratuites pour les parents, enseignants et professionnels de santé. Il s'adresse aux enfants de la maternelle au CM2, permettant à la fois de stimuler l'apprentissage, de dépister les difficultés potentielles et de prévenir les retards scolaires.

La CPTS a donc organisé une soirée de sensibilisation en octobre 2024 afin de présenter cette plateforme aux professionnels de santé du territoire. Les professionnels présents ont ainsi pu découvrir l'outil et tester les cas pratiques qu'il contient puis échanger entre eux sur leur façon d'utiliser l'outil dans leur pratique au quotidien. A l'issue de la soirée, les professionnels ont pu repartir avec le support pédagogique.

Dans les suites de cette soirée de sensibilisation, la CPTS a mis en place des ateliers parents-enfants de lecture partagée destinés aux enfants en difficulté. Le recrutement des enfants se fait en lien avec les PMI et les médecins généralistes formés à l'outil. Ces ateliers sont animés par des orthophonistes.

Acteurs

- Orthophonistes, médecins généralistes
- Enseignants
- Parents
- Enfants
- PMI

Conseils aux CPTS

- Encourager l'utilisation de la plateforme par l'ensemble des professionnels de santé, enseignants et parents
- Intégrer la plateforme dans les stratégies de prévention locales
- Évaluer régulièrement l'impact de la plateforme sur le repérage précoce des troubles et l'amélioration de l'orientation des enfants vers une prise en charge adaptée



Frise chronologique de sensibilisation, d'information et de prévention sur la santé des femmes

Action mise en place depuis mars 2024

Contexte

Malgré la mobilisation de plusieurs acteurs du territoire (associations, institutions de santé, structures locales) menant des actions de dépistage de vaccination et de suivi médical autour de la santé de la femme, les taux de dépistage restent faibles, et l'incidence des cancers féminins demeure élevée.

Descriptif

- Recensement de l'ensemble des informations essentielles à faire figurer sur l'affiche.
- Classement par thématique et tranches d'âge pour proposer une lecture claire et adaptée aux différentes étapes de la vie des femmes.

Cette frise est représentée sous forme d'arbre, car symbolique du parcours de vie et de santé des femmes.

L'affiche a ensuite été réalisée par une designer spécialisée en communication santé puis testée auprès de la patientèle de cinq professionnels de santé du territoire ainsi que des femmes fréquentant le centre social.

L'affiche est diffusée dans les cabinets des professionnels de santé partenaires, les pharmacies, les centres de santé, les centres sociaux, ainsi que les collectivités et auprès des associations partenaires.

La CPTS va également organiser 2 soirées d'information et de sensibilisation à destination de la population.



Objectifs

- Informier et sensibiliser les femmes sur les étapes clés de leur santé.
- Encourager le recours aux professionnels de santé.
- Proposer une information claire sur les dépistages, vaccination et mesures de prévention à chaque étape de la vie.

Indicateurs de suivi

- Nombre de personnes ayant consulté le catalogue via le QR-Code.
- Nombre de femmes ayant consulté un professionnel de santé suite à l'affiche.
- Nombre d'affichages diffusés.
- Nombre de soirées d'informations réalisées autour de l'affiche.
- Évolution du taux de participation aux dépistages.

Contact de la CPTS

CPTS Fives Hellemmes Mons
Mail : cptsfhm@gmail.com
Tél : 06.63.20.92.50



Acteurs

- Les membres du groupe de travail : (Médecins généralistes, Pharmaciens, Sages-femmes, Orthophonistes, Masseurs-kinésithérapeutes, Pédiatres-podologues).
- Graphiste.

Résultats

- 100 affiches diffusées.
- 60 téléchargements du document ressources.
- Outil permettant d'ouvrir le dialogue avec les patientes sur leur santé.
- Éducation à la santé des femmes.

Conseils aux CPTS

- Adapter le contenu de l'affiche en fonction des spécificités du territoire.
- S'assurer de la mise à jour régulière des ressources accessibles.
- Travailler avec des professionnels de santé variés pour garantir une approche globale.
- Organiser des actions locales pour renforcer la visibilité de l'affiche et encourager les discussions autour de la santé des femmes.



Diabète : Dépistage organisé sur le territoire

Action mise en place depuis septembre 2022

Contexte

Pathologie qui s'aggrave et dépasse la moyenne régionale :

- 6.2% de la population du territoire a un diabète de type 1 ou type 2
- Rôle pédagogique : pour une meilleure prise en charge du patient , vivre avec le diabète au quotidien
- Explication de cette maladie au patient : méconnaissance du diabète et d'un signe avant coureur de cette maladie

Descriptif

- Actions de dépistages dans les officines et au domicile du patient par les IDEL pendant la semaine nationale du diabète.
- Action "One Shoot" lors de compétitions sportives sur le territoire.

Objectifs

- Mettre en place des actions de prévention sur le territoire pour dépister le diabète auprès des enfants de 6 à 18 ans et les adultes non suivis pour un diabète.
- Sensibiliser par une information plus accessible le « aller vers ».
- Faire comprendre la maladie , ses complications et son évolution .
- Proposer un dépistage gratuit sur la base du volontariat .
- Proposer un suivi adapté par une diététicienne.
- Détecter les suspicions de diabète ou pré-diabète pour prévenir les complications.

Acteurs

- Dépistage réalisé par un infirmier ou un pharmacien adhérent
- Diététiciennes : pour des conseils durant l'action + consultation
- Association diabétique : Adibase
- Centre Hospitalier
- Laboratoires
- Adhérents CPTS
- Élus

Conseils aux CPTS

- Bien communiquer en amont de l'action de prévention.
- Positionner le stand où il y a beaucoup de passage.

Contact de la CPTS

CPTS Pays du Cambrasis

Mail : coord.cpts.paysducambresis@gmail.com

Facebook : [CPTS Pays du Cambrasis](#)



Résultats

- Environ 80 à 100 personnes dépistées lors des compétitions sportives (dont 5 personnes identifiées comme ayant un très haut taux de glycémie)

Indicateurs de suivi

- Nombre de dépistages effectués
- Nombre d'actions de prévention





Défi 10 jours sans écran au sein d'un établissement scolaire

Action mise en place depuis mai 2024

Contexte

De nombreux enfants passent trop de temps devant les écrans (télévision, jeux vidéo, smartphone, tablette, ordinateur...). Cette consommation entraîne des effets néfastes sur la santé physique et psychique des enfants.

Objectifs

- Prendre conscience de la place des écrans dans notre quotidien
- Prendre conscience des impacts négatifs de la surexposition aux écrans
- Permettre aux enfants d'être des "ambassadeurs" du défi au sein de leur famille afin de les sensibiliser à leur consommation d'écrans au quotidien
- Réduire le temps passé devant les écrans
- Découvrir ou redécouvrir d'autres formes d'activités.

Acteurs

- Intervenants : professionnels de santé volontaires

Descriptif

- Rencontre avec la direction de l'établissement scolaire et remise d'un courrier de sensibilisation destiné aux parents décrivant le défi "10 jours sans écrans",
- Des binômes de professionnels de santé interviennent dans les classes pour présenter et échanger avec les élèves sur leur utilisation des écrans et présenter le défi proposé,
- Mise en place du défi avec les élèves et familles volontaires,
- Nouvelle intervention des binômes de professionnels de santé dans les classes pour échanger sur le défi et les impressions des élèves.
- Restitution d'un questionnaire,
- Remise d'un diplôme de participation et d'une récompense symbolique (médaille ou goûter selon l'âge des enfants).

Résultats

- 5 établissements ont participé à l'action
- 850 élèves ont participé à l'action

Conseils aux CPTS

- Constituer un annuaire à jour des différents établissements accueillant du jeune public sur votre territoire,
- Adapter le contenu en fonction du public visé, en veillant à ne pas diaboliser l'usage des écrans, ceux-ci faisant partie intégrante du quotidien.

Contacts de la CPTS

CPTS Grand-Lille
Mail : contact@cptsgrandlille.org
Site : <https://cptsgrandlille.org/>





Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) : former les professionnels de santé libéraux

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2013

Contexte

Développer un dispositif de formation des professionnels de santé libéraux en réponse aux exigences législatives et réglementaires en vigueur depuis 2015 (obligation de suivre une **formation de 40h** pour dispenser des programmes d'ETP) pour constituer des équipes libérales de proximité.

Objectifs

- Constituer des équipes éducatives de proximité sur les territoires.
- Via la formation, développer et/ou renforcer les compétences pédagogiques, relationnelles et organisationnelles des professionnels en vue de la dispensation de programmes d'ETP.

Descriptif

Sur demande des équipes, planification de la formation de 40h sur 5 journées (environ 1 journée de formation toutes les 3 semaines sur un semestre). Le choix des dates est laissé à l'équipe. Cette formation se destine à l'ensemble des professionnels de santé libéraux, et aux autres professionnels impliqués dans le parcours de soins (psychologues, éducateurs médico-sportifs, etc.) L'URPS Médecins se charge de l'organisation logistique et administrative des 5 modules et accompagnement des équipes à l'issue de la formation.

Interêt pour les CPTS

À disposition de l'ensemble des CPTS en région, la formation collective permet de créer une dynamique de groupe préfiguratrice de la future équipe ETP.

Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels formés.
- Satisfaction des professionnels en formation.
- Création d'équipe ETP.

Contact URPS



Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : marine.houllier@urpsml-hdf.fr ; louise.delelis@urpsml-hdf.fr

Site : www.urpsml-hdf.fr/education-therapeutique



Acteurs

- Union des 10 URPS.
- CPTS.

Résultats

- Une dizaine de sessions de formation organisée chaque année, soit plus d'une centaine de professionnels de santé formée.
- 26 CPTS impliquées en ETP
- 1243 professionnels déployant une offre ETP

Financement

ARS Hauts-de-France

La formation est pour partie éligible au DPC (Développement Professionnel Continu) pour les professionnels de santé concernés.





Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) : déployer des programmes

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2013

Contexte

Développer et mettre à disposition des programmes d'ETP de proximité, au plus proche des lieux de vie des patients vivant avec une maladie chronique.

Permettre aux professionnels de santé libéraux de s'impliquer dans la démarche.

Descriptif

Rédaction de programmes avec des équipes d'ETP volontaires en CPTS notamment.

Mise à disposition aux équipes formées des programmes clés en mains, conçus par l'inter-URPS sur les thèmes :

- Diabète de type II,
- Risque cardiovasculaire,
- BPCO,
- Surpoids de l'enfant,
- Post chirurgie bariatrique,
- Covid long
- Anticancéreux oraux pris à domicile,
- Troubles Alimentaires Pédiatriques (TAP),
- Endométriose.

D'autres programmes sont en cours de conception sur les thèmes suivants :

- Obésité chez l'adulte.

⚠ Pour être dispensés, ces programmes doivent donner lieu à un temps d'appropriation obligatoire dispensé par l'URPS Médecins Libéraux.

Accompagnement des équipes dans la mise en œuvre du 1^{er} cycle d'ateliers (appropriation du programme, aide à l'organisation et bilan / retour d'expériences).

Collaboration recherchée sur les territoires avec les autres programmes d'ETP dispensés et professionnels/structures impliquées dans le parcours de soins.

Interêt pour les CPTS

Des programmes rédigés par des libéraux pour des libéraux, proposés clés en mains pour vos professionnels formés.

Objectifs

- Renforcer l'offre de programme d'ETP dispensée en ville.
- Développer l'offre de programme autorisée en région.
- Accompagner les équipes libérales d'ETP en leur proposant des programmes.

Acteurs

- Union des 10 URPS.
- Equipes libérales d'ETP notamment en CPTS.

Résultats

- 9 programmes disponibles et 2 à venir.
- En moyenne 600 patients par an participant aux programmes d'ETP de 1^{er} recours en région.

Indicateurs de suivi

- Nombre de programmes.
- File active annuelle des programmes d'ETP.
- Nombre de professionnels de santé impliqués dans la dispensation des programmes.

Financement

ARS Hauts-de-France

Financement assuré par le Fond d'Intervention Régional (FIR) sur la base du forfait patient : 335€ par patient pour sa participation aux 5 ateliers, dégressif selon le nombre d'ateliers.

Contact URPS



Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : marine.houllier@urpsml-hdf.fr ; louise.delelis@urpsml-hdf.fr

Site : www.urpsml-hdf.fr/education-therapeutique





Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) : sensibiliser les professionnels de santé libéraux

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2021

Contexte

- Faible orientation des patients vers les programmes d'ETP disponibles sur les territoires.
- Niveau de connaissance variable des professionnels de santé sur l'ETP et les ressources du territoire.

Objectifs

- Faire connaître les ressources mobilisables du territoire afin d'optimiser l'orientation des patients vers les programmes d'ETP du territoire.
- Sensibiliser les professionnels de santé à l'intérêt de l'ETP dans l'accompagnement des patients chroniques.

Descriptif

Aide à l'organisation d'une soirée « découverte de l'ETP », divisée en 3 temps :

- l'ETP en théorie,
- l'ETP en pratique,
- l'ETP sur le territoire de la CPTS.

Possibilité de faire cette soirée « découverte de l'ETP » de manière pluri-thématique (diabète, obésité, etc) ou monothématique (parcours obésité, cancer, etc). Cette soirée d'échanges interprofessionnels se destine à l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Acteurs

- Union des 10 URPS
- CPTS

Mobilisation des acteurs en fonction des ressources du territoire et des programmes autorisés, notamment :

- Établissements de santé,
- Centre Spécialisé Obésité (CSO),
- Maison Sport Santé,
- Réseaux associatifs,
- Associations de patients, pour la co-construction et la co-animation de la soirée.

Résultats

5 soirées de sensibilisation dont une sur le thème de l'obésité.

Indicateurs de suivi

- Nombre de soirées mises en place en lien avec les CPTS.
- Nombre de participants.
- Taux de satisfaction.
- Évolution des connaissances avant/après la soirée.
- Mise en place de projets ETP portés par les CPTS.

Interêt pour les CPTS

- Faire connaître les principes de l'ETP pour donner envie à vos professionnels de la déployer sur votre territoire.
- Permettre l'utilisation / la coordination des ressources en ETP sur votre territoire.

Contact URPS



Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : marine.houllier@urpsml-hdf.fr ; louise.delelis@urpsml-hdf.fr

Site : www.urpsml-hdf.fr/education-therapeutique





MedPrev : coordonner les parcours de prévention

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis décembre 2023

Contexte

- Besoin de coordination entre les professionnels de santé, notamment dans le cadre des bilans préventions.
- Aborder la prévention peut prendre du temps et pose la question de la motivation des patients et professionnels de santé.

Objectifs

- Permettre aux professionnels de santé de se coordonner.
- Avoir un outil numérique patient permettant de faciliter la réalisation d'un bilan prévention et visualiser les axes prioritaires de changement.

Descriptif

MedPREV, c'est une combinaison entre un outil numérique et un accompagnement par le médecin et en articulation avec les professionnels de santé de proximité, pour faciliter la mise en place d'actions de prévention.

Comment ça marche ?

- Un outils à partager entre professionnels de santé ;
- 6 questionnaires à remplir par le patient, à son rythme en dehors des consultations ;
- Une synthèse des réponses du patient incluant le degré de motivation et la capacité de changement aidant à prioriser les sujets à aborder ;
- Des ressources et outils à partager avec le patient ainsi qu'un annuaire pour aider à l'orienter ;
- Une trame facilitatrice pour construire le plan d'actions « Prévention » personnalisé ;
- Un espace personnel « motivationnel » pour le patient.

Acteurs

- Un suivi par le Médecin Traitant.
- Une coordination possible entre professionnels
- Professionnels de santé réalisant des Bilans Prévention dont les médecins traitants et médecins d'autres spécialités.
- CPTS, MSP, ESS.
- URPS Médecins.

Interêt pour les CPTS

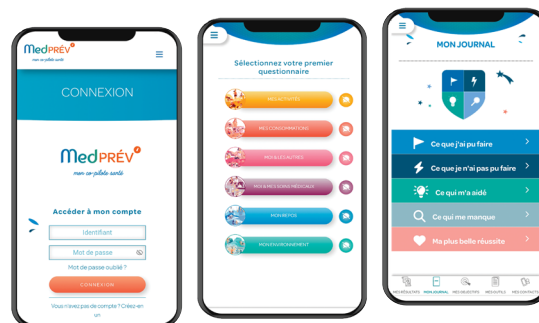
Dans le cadre de votre mission de prévention et de facilitation des Bilans Prévention, MedPREV est un outil permettant l'interface entre professionnels de santé et patient. MedPrev est également un outil motivationnel pour vos patients.

Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels utilisant MedPREV.
- Nombre de patients suivis.

Financement

URPS Médecins Nouvelle Aquitaine et Hauts-de-France.



Contact URPS

Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : marine.houllier@urpsml-hdf.fr

Site : www.urpsml-hdf.fr/medprev

Tel : 03 22 33 35 53





Violences conjugales : faciliter le repérage, la prise en soins et l'orientation des victimes

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2022

Contexte

La sensibilisation des professionnels de santé est indispensable pour améliorer l'implication effective des acteurs dans la lutte contre les violences au sein du couple. Elle figure parmi les orientations des trois premiers plans de lutte contre les violences faites aux femmes. C'est une priorité du nouveau plan de mobilisation et de lutte contre les violences.

Le rôle des professionnels de santé est déterminant pour aider les victimes de violences.

Objectifs

Améliorer les pratiques des professionnels de santé quant à l'abord, le repérage, la prise en charge et l'orientation des victimes de violences conjugales.

Descriptif

1. Passage des Attachés d'information de l'URPS Médecins auprès des professions gravitant autour de la femme enceinte : médecins généralistes, pédiatres, gynécologues, sages-femmes et masseurs-kinésithérapeutes volontaires réalisant de la rééducation périnéale ou abdominale.
2. Soirée de sensibilisation territorialisée pour les professionnels de santé libéraux des 10 URPS. Les ressources du territoire sont présentes à ces sensibilisations afin de se faire connaître auprès des professionnels de santé. La Compagnie de Théâtre "La Belle Histoire" intervient pour introduire ce sujet complexe.

Acteurs

- Union des 10 URPS.
- CPTS.
- Associations de Formation Médicale Continue (FMC).
- Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSRP) OREHANE jusqu'en 2024.

Résultats

- 70 à 80% des professionnels de santé acceptent de recevoir les attachés d'information sur le sujet.
- Une trentaine de professionnels présents aux soirées.

Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels de santé vus par les attachés d'information
- Nombre de professionnels de santé ayant participé à la soirée de sensibilisation.

Financement

ARS Hauts-de-France

Interêt pour les CPTS

- Un diagnostic territorial des pratiques des médecins sur le sujet.
- Une facilitation de la mise en lien avec les ressources du territoire.
- Possibilité de demander une intervention sur un territoire de CPTS.

Contact URPS



Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : stephanie.caudron@urpsml-hdf.fr

Tel : 03 20 14 22 17



Handicap psychique : améliorer le repérage et l'accompagnement par les professionnels libéraux

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis janvier 2023

Contexte

1 personne sur 5 est touchée chaque année par un trouble psychique.

Objectifs

- Améliorer la connaissance des handicaps psychiques pour faciliter leur repérage.
- Identifier les ressources pour en faciliter le recours et la coordination.

Acteurs

- URPS : Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Orthophonistes, Masseurs-Kinésithérapeutes, Chirurgiens-Dentistes.
- CPTS et MSP.
- CPAM.
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Département.
- Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC).
- Contrat Local en Santé Mentale (CLSM).
- Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).
- FEMAS.
- Associations de personnes concernées et leurs familles.
- Collectivités locales.

Résultats

- 2 CPTS déjà participantes : Coeur des Flandres, Lys Armentières.
- Une satisfaction générale de 8,4/10 sur les soirées.
- Les participants sont en mesure :
 - Pour 86%, de mieux repérer les signes d'alertes pour identifier un trouble ;
 - Pour 73%, d'être plus à l'aise avec la prise en soin des patients souffrant de troubles psychiques ;
 - Pour 91%, d'orienter un patient souffrant de troubles psychiques.

Indicateurs de suivi

- Nombre de partenaires mobilisés sur l'action.
- Nombre de participants aux soirées et webinaires.
- Satisfaction des professionnels de santé libéraux.

Financement

Assurance Maladie

Interêt pour les CPTS

Action qui s'ajuste aux besoins des professionnels de santé de la CPTS et permet de faciliter le lien avec le secteur médico-social et notamment le handicap.

Descriptif

Sollicitation des acteurs locaux, dont les CPTS, pour adapter le module de sensibilisation aux besoins et problématiques des professionnels du territoire.

Mise en place de soirées de sensibilisation ludiques et interactives pour :

- repérer les signes d'alerte,
- adopter la posture professionnelle face à un patient ayant un trouble psychique,
- accompagner et orienter ce dernier par l'identification et la connaissance des ressources/acteurs du territoire,
- remplir le formulaire MDPH en prenant en compte les spécificités des troubles psychiques (facultatif).

Ces soirées sont aussi, et surtout, l'occasion d'échanger entre professionnels de santé afin de pouvoir partager leurs expériences, mais aussi de rencontrer les ressources locales.

A la fin de ces soirées, une fiche recensant l'ensemble des ressources du territoire et une fiche "essentiel" sur les troubles psychiques sont remises aux participants.

Possibilité d'organiser un webinaire pour les professionnels n'ayant pas pu se déplacer.

Contact URPS



Pôle Médico-social l'URPS Médecins

Mail : pauline.radenne@urpsml-hdf.fr

Site : www.urpsml-hdf.fr/handicap/

Tel : 07.83.32.55.30





Sevrage tabagique : renforcer l'accompagnement par les professionnels de santé libéraux

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2023

Contexte

Accompagner les professionnels de santé libéraux prescripteurs de substituts nicotiniques (ou en passe de l'être) dans l'accompagnement au sevrage tabagique de leur patientèle.

Descriptif

En association avec les CPTS volontaires :

- Réalisation d'un diagnostic des besoins et attentes des professionnels de santé (questionnaire en ligne et entretien collectif).
- Définition d'un programme d'actions complémentaires en réponse aux besoins identifiés et attentes formulées, par exemple :
 - Rencontre des professionnels de santé et des structures ressources territoriales et réalisation d'un guide détaillé des ressources.
 - Sensibilisations courtes et ciblées en pluriprofessionnel sur le sevrage tabagique et polyconsommations.
 - Création d'un outil de liaison interprofessionnel permettant de partager le suivi du patient.
 - Visibilisation d'un parcours d'accompagnement au sevrage tabagique.

Acteurs

- URPS Chirurgiens-Dentistes, Infirmiers, Masseurs-Kinésithérapeutes, Médecins, Pharmaciens, Sages-Femmes,
- FEMAS Hauts-de-France,
- Hauts-de-France Addictions,
- CPTS des territoires de déploiement : CPTS Grand Valenciennes, CPTS Grand Denain, CPTS Grand Calais,

N'hésitez pas à vous faire connaître afin que votre territoire puisse être priorisé pour les années à venir.

Résultats / Indicateurs

- 3 CPTS accompagnées.
- Nombre de professionnels de santé impliqués.
- Nombre d'actions mises en place et bénéficiaires.

Objectifs

- Réaliser un état des lieux.
- Apporter une réponse coordonnée dans le soutien à l'accompagnement des patients au sevrage tabagique.
- Développer de nouvelles offres d'accompagnement territorialisé pérennes.

Interêt pour les CPTS

La mobilisation des professionnels à l'étape de diagnostic permet de construire un programme d'actions complet et cohérent.

Financement

ARS Hauts-de-France



Contact URPS



Pôle Prévention – Promotion de la santé et ETP de l'URPS Médecins

Mail : stephanie.caudron@urpsml-hdf.fr

Tel : 03 20 14 22 17



Comité Ville-Hôpital

Action mise en place depuis septembre 2020

Contexte

La constitution de la CPTS émane d'un Comité Ville Hôpital (CVH) entre des professionnels de santé de Liévin et l'hôpital de proximité de Riamont. Il est donc naturel que le CVH devienne un Groupe de Travail au sein de la CPTS, en incluant l'ensemble des communes du territoire.

Le besoin d'articulation entre les acteurs de ville et les acteurs hospitaliers a toujours été présent :

- pour mieux préparer les sorties hospitalières.
- ou en amont identifier l'offre proposée par les acteurs du 2nd recours.

Objectifs

- Améliorer la communication ville / hôpital
- Améliorer la coordination en amont (ex. admission directe sans passer par les urgences).
- Améliorer la coordination en sortie (ex. courrier de sortie à destination des professionnels de santé de proximité en sus du médecin traitant).

Descriptif

Réunions 6 fois par an entre des représentants d'usagers, des représentants des différentes professions de ville (libéraux, HAD, SSIAD) et de l'hôpital de proximité.

Résultats

Définition de plans d'actions afin d'améliorer la coordination entre ville et hôpital.

Exemple : Livret d'accueil de l'hôpital : inscription du médecin traitant et des professionnels de santé habituels du patient (Infirmier, Pharmacien, Masseurs-kinésithérapeutes, etc).

Apport de la démarche qualité en ville : fiches d'évènements indésirables (retours d'expériences).

Acteurs

- Représentants Usagers : rappeler le rôle et l'importance de la place de l'usager dans son parcours de soins / santé.
- Représentants de Ville : apporter leur expertise professionnelle et un retour d'expérience.
- Représentants de l'Hôpital : apporter leur expertise professionnelle et un retour d'expérience.



Indicateurs de suivi

- Nombre de réunions.
- Nombre de fiches d'évènements indésirables remontées.

Conseil aux CPTS

- Favoriser la collaboration entre les professionnels de santé de Ville et de l'Hôpital.
- Coconstruire des actions communes : conférence de santé publique : bien vieillir, etc.

Contact de la CPTS

CPTS Liévin Pays d'Artois

Mail : cpts.lievin.paysdartois@gmail.com

Site : www.cpts-lievin.fr

CPTS
Liévin - Pays
d'Artois





Comité Ville-Hôpital

Action mise en place depuis mars 2022

Contexte

- Difficultés résultant d'entrée et/ou sorties d'hospitalisation.
- Tension de démographie médicale sur l'Audomarois.

Objectifs

- Améliorer la communication entre les professionnels de ville et de l'hôpital.
- Réfléchir et mettre en œuvre des parcours coordonnés de prise en charge des patients.
- Informer sur les dispositifs existants.
- Travailler sur les difficultés rencontrées dans les parcours patients.

Descriptif

- Améliorer les liens en partant d'événements documentés : création et mise à disposition des professionnels de santé d'une fiche d'observation ville/hôpital permettant de recenser et d'analyser les événements indésirables lors d'une entrée ou sortie d'hospitalisation.
- Étude des fiches d'observation lors des comités ville/hôpital.
- Périodicité des réunions comité ville/hôpital : 2 fois par an, durée 2 heures.

Acteurs

Participants aux réunions :

- Les membres pluriprofessionnels du comité ville/hôpital.
- Tout professionnel en fonction de son expertise et de sa contribution à la problématique identifiée.

Fiches disponibles pour tout professionnel de santé libéral ou hospitalier.

Résultats

Les fiches permettent aux professionnels du Centre Hospitalier ainsi qu'aux professionnels libéraux d'identifier les problématiques, les contraintes respectives liées à des modes d'exercice différents et contribuent à l'amélioration des parcours entre l'hôpital et la ville.

Travail du centre hospitalier sur les prescriptions en sorties d'hospitalisation.

Indicateurs de suivi

- Participation à chaque comité ville/hôpital
- Actualisation de la fiche action sur la gestion des fiches d'observation ville hôpital.

Conseils aux CPTS

Préciser l'objectif de la fiche : l'amélioration des liens ville/hôpital.

Contact de la CPTS

CPTS Audomaroise

Mail : coordination@cpts-audomaroise.fr

Site : www.cpts-audomaroise.fr





Parcours de chirurgie ambulatoire et parcours de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC)

Action mise en place depuis 2024

Contexte

Les professionnels de santé ont identifié des problématiques lors des retours à domicile après chirurgie ambulatoire ou après Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC). En effet, la ville n'est pas l'acteur principal identifié par les établissements pour les retours à domicile. Les prestataires occupent cette position.

Descriptif

- Réunion avec les établissements du territoire ayant une autorisation de chirurgie.
- Réunion entre la ville et les établissements pour présenter le dispositif de la CPTS.
- Mise en place d'un lien entre les professionnels de santé de ville et les établissements pour améliorer la prise en charge et sécuriser le retour à domicile (langage commun, protocoles, organigramme décisionnel en cas de complications, anticipation des sorties, infirmière coordinatrice de ville...).

Acteurs

- CPTS : pour la mise en lien ville/établissements.
- Etablissements : pour l'identification des besoins.
- Les deux : pour les protocoles, les réunions, l'anticipation...



Objectifs

- Travailler sur le parcours per et post-opératoire, en impliquant les professionnels de santé libéraux de ville.
- Organiser des réunions ville/établissement pour se présenter, échanger et mieux se connaître.

Résultats

Perspectives : meilleure prise en charge du patient, retour des professionnels de santé de ville dans le retour à domicile, anticipation pour éviter les recours aux urgences inutiles.

Conseils aux CPTS

Difficultés pour réunir les différents acteurs ville/établissements.
Peut aboutir à l'élaboration d'un parcours coordonné.

Contact de la CPTS

CPTS de Compiègne et sa région
Mail : contact@cpts-compiegne.fr
Tel : 03.60.40.63.60
Site : www.cpts-compiegne.fr





Mise en place d'un projet médico-soignant de coordination Ville-Hôpital

Action mise en place depuis octobre 2024

Contexte

- Améliorer le lien Ville-Hôpital déjà existant sur le territoire.
- Le manque de coordination entre les structures et les professionnels de santé de ville entraîne des ruptures dans la continuité des soins, particulièrement lors des sorties d'hospitalisation.
- Manque de communication entre la Ville et l'hôpital.

Descriptif

Le projet repose sur 8 thématiques :

- Entrée en hospitalisation,
- Sortie d'hospitalisation,
- Conciliation médicamenteuse Ville-Hôpital,
- Accès aux SNP,
- Communication Ville-Hôpital,
- Développement de la télémédecine Ville-Hôpital,
- Accès aux consultations spécialisées,
- Santé publique.

Acteurs

- CPTS
- Les soignants de villes
- Etablissements/structures
- Les équipes hospitalières
- CPAM/ARS
- Les élus

Résultats

- Création d'un pôle « Santé publique et relation Ville Hôpital » au sein du CH,
- Mise en place d'une communication Ville-Hôpital,
- Création d'une fiche d'évènement indésirable Ville Hôpital,
- Réalisation d'actions de prévention et de dépistage sur le territoire.

Objectifs

- Coconstruire un projet médico-soignant Ville Hôpital permettant d'améliorer la prise en charge des patients du territoire
- Améliorer la communication entre les équipes hospitalières et les soignants de ville



Indicateurs de suivi

- Nombre de professionnels impliqués.
- Nombre de réunions de concertation.

Conseils aux CPTS

- Créer une relation de confiance avec les établissements hospitaliers.
- Désigner des référents identifiés côté ville et hôpital.

Contact de la CPTS

CPTS Pays du Cambrasis

Mail : coord.cpts.paysducambresis@gmail.com

Facebook : [CPTS Pays du Cambrasis](#)





Soirée de sensibilisation à la dermatologie pour les masseurs-kinésithérapeutes

Action mise en place depuis février 2024

Contexte

La CPTS part du constat que les masseurs-kinésithérapeutes peuvent être une porte d'entrée dans la détection des lésions cutanées en lien avec les cancers.

Objectifs

- Participer à la détection précoce des cancers cutanés
- Former le maximum de masseurs-kinésithérapeutes sur le territoire de la CPTS
- Promouvoir la formation en dermatologie chez les médecins généralistes

Descriptif

- Formation des masseurs-kinésithérapeutes à l'identification des lésions dites "alarmantes".
- Identification de 2 médecins généralistes formés à la dermatologie et équipés d'un dermatoscope.

Lorsqu'un masseur-kinésithérapeute identifie un patient ayant une lésion :

- Orientation vers l'un des deux médecins du territoire
- Le médecin effectue un examen plus approfondie
- Orientation du patient vers un dermatologue
- Mise en place d'une surveillance sur patient

Acteurs

- Dermatologues
- Médecins généralistes
- Masseurs-kinésithérapeutes

Résultats

- 40 masseurs-kinésithérapeutes formés
- 1 Médecin généraliste qui souhaite se former à la dermatologie
- 1 lésion cutanée cancéreuse détectée à temps par un masseur-kinésithérapeute

Contact de la CPTS

CPTS Cœur des Flandres

Mail : cptscoeurdesflandres@gmail.com

Site : <https://cpts-coeurdesflandres.fr>

CPTS
Cœur Des Flandres



Indicateurs de suivi

- Nombre de patients orientés vers un médecin pour control au dermatoscope
- Nombre de patients orientés vers un dermatologue après le control du médecin
- Nombre de masseurs-kinésithérapeutes formés





Professionnels de santé et développement durable : Baromètre Hauts-de-France

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis novembre 2024

Contexte

Pour pouvoir contribuer activement à une évolution vers des pratiques davantage éco-responsables des professionnels de santé, il est important d'avoir un état des lieux pour mesurer non seulement les pratiques existantes mais les souhaits de changements des professionnels de santé libéraux pour développer des approches territorialisées de transition écologique.

Objectifs

- Développer une approche territorialisée pour se coordonner.
- Évaluer annuellement l'évolution des pratiques et des besoins des professionnels de santé libéraux.

Financement

ARS Hauts-de-France

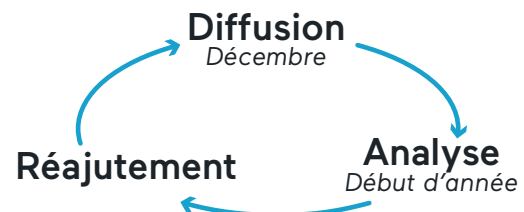
Indicateurs de suivi

- Réalisation du baromètre,
- Taux de participation des professionnels de santé.

Résultats

- 1767 répondants
- Les professionnels de santé répondants sont déjà nombreux à avoir engagé des évolutions de pratiques avec plus de deux tiers dans leur vie personnelle (66,6%, N=1063).
- Pour 30 à 45%, il s'agit d'initier ou d'en faire plus, en matière :
 - De prescription ;
 - De gestion quotidienne du cabinet (principalement achat de matériel / fournitures et tri des déchets) ;
 - D'accompagnement à l'adoption de comportements écoresponsables (activité physique, sédentarité, alimentation, perturbateurs endocriniens) tant pour leurs patients que pour eux-mêmes.

Descriptif



Acteurs

- Union des 10 URPS avec pilotage URPS Médecins,
- ARS,
- Assurance Maladie,
- CPTS volontaires,
- FEMAS,
- Alice BARAS, formatrice des professionnels de santé à la démarche écoresponsable et à la promotion de la santé environnementale,
- Autres URPS inter-régionales.

Interêts pour les CPTS

- Une extraction territoriale peut permettre à une CPTS de mesurer l'évolution de pratiques des professionnels de santé de son territoire si elle est financée dans le cadre d'une mission ACI sur le développement durable et la transition écologique.
- Participer au COPIL pour faire évoluer le baromètre, voire intégrer quelques questions spécifiques à leur territoire.
- Aider à la diffusion du baromètre pour avoir des données territorialisées.

Contact URPS

Sabine VERROUL, Responsable Relations Partenariales et Projets transversaux
Mail : sabine.verroul@urpsml-hdf.fr





Gestion de l'agressivité et des agressions en cabinet

Action mise en place depuis mars 2024

Contexte

Multiplication des comportements agressifs de la part des patients compte tenu du contexte actuel médical et paramédical.

Objectif

Savoir réagir face à une situation pouvant générer de l'agressivité ou une agression.

Descriptif

Mise en place d'une formation sur deux jours :

- Comment réagir face à l'agressivité ;
- Comment désamorcer une situation ;
- Savoir anticiper les comportements agressifs.

Acteurs

- Pour tous les professionnels de santé adhérents.
- Avec un organisme de formation reconnu.



Résultats

Bonne participation des professionnels à la formation.
Satisfaction des professionnels suite à la formation.
Reconduction probable pour l'année 2025.

Conseils aux CPTS

Inviter les professionnels de santé adhérents à inscrire leurs salariés (ex : secrétariat médical, préparateur en pharmacie...).

Contact de la CPTS

CPTS de Compiègne et sa région
Mail : contact@cpts-compiegne.fr
Tel : 03.60.40.63.60
Site : www.cpts-compiegne.fr





Prévention de l'épuisement professionnel

Action mise en place depuis mars 2022

Contexte

Constat d'un épuisement des professionnels de santé face à la tension actuelle dans le monde médical et paramédical.

Objectifs

Présenter, faire découvrir et donner aux professionnels de santé des méthodes pour prévenir l'épuisement professionnel.

Descriptif

- Réunion sur la méditation pleine conscience avec un médecin formé et des formateurs (en 2022) ;
- Atelier participatif sur le burn-out avec une psychologue du travail (juin 2024) ;
- Découverte de la sophrologie (juillet 2024) ;
- Organisation de « l'été des soignants » (juillet-août 2024) : proposer une activité de relaxation aux adhérents sur le territoire une fois par semaine, par exemple : Sophro'marche, atelier de relaxation, yoga...



Acteurs

- Pour tous les professionnels de santé libéraux adhérents ;
- Avec des professionnels de la prise en charge du burn-out.

Résultats

- Créer du lien entre les professionnels de santé ;
- Donner des clés sur le burn-out, sa prévention et prise en charge.

Conseils aux CPTS

- S'assurer que les professionnels intervenants soient diplômés et que la prise en charge soit reconnue scientifiquement.
- Être vigilant aux tarifs demandés.

Contact de la CPTS

CPTS de Compiègne et sa région
Mail : contact@cpts-compiegne.fr
Tel : 03.60.40.63.60
Site : www.cpts-compiegne.fr





Rendez-vous de la CPTS

Action mise en place depuis 2023

Contexte

- Méconnaissance des libéraux du territoire et des différents acteurs.
- Volonté de la CPTS de faire du lien.

Objectif

Autour d'un thème : faire se rencontrer les acteurs du territoire, les différents dispositifs existants et les professionnels libéraux.

Descriptif

- En soirée, présentation de quelques partenaires essentiels et des différents dispositifs.
- Proposer si nécessaire un groupe de travail autour du thème.

Acteurs

- Tous les acteurs gravitant autour du thème choisi.
- La CPTS pour l'organisation.

Résultats

- Du lien plus affirmé avec les partenaires.
- Mise en place de groupes de travail (par exemple en santé mentale).
- Échanges plus nombreux entre les acteurs.

Contact de la CPTS

CPTS Tourcoing-Mouvaux-Neuville en Ferrain (TMN)

Mail : cpts.tourcoing.mouvaux.neuville@gmail.com

Site : www.cpts-tmn.fr/



Action mise en place depuis 2023

A collage of eight images representing various leisure activities. The images are arranged in a grid-like fashion, with some overlapping. The top row includes a shopping cart with a gift, a person looking at a map, and a roller coaster. The middle row features a crowd at a concert, a giraffe, and a person using a laptop. The bottom row shows a movie theater with popcorn and a car dashboard.



Formations aux gestes et soins d'urgence

Action mise en place depuis 2024

Contexte

Les professionnels de santé ont identifié la problématique des formations aux soins d'urgences, qui sont inclus dans les nouveaux cursus des études en santé, mais pas dans les anciens, et pour lesquelles les professionnels de santé n'ont pas forcément le temps de faire les recyclages.

Objectifs

Organiser une première session de formation niveau 1 et 2, puis proposer les recyclages.

Descriptif

- Prise de contact avec différents organismes de formations ;
- Validation d'un devis et mise en place de la formation ;
- Partenariats possibles avec les établissements de santé, les pompiers, le SAMU etc... ;
- Recherche d'un lieu pour organiser la formation, définition de dates et communication auprès des adhérents ;
- En fonction des demandes, prévoir d'autres sessions sur les années à venir.



Acteurs

- La CPTS pour la facilitation de l'organisation ;
- Le CESU60 et la croix rouge pour les formations (en fonction du devis choisi).

Résultats

Permettre aux professionnels adhérents de valider ou recycler leur formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU).

Conseils aux CPTS

Il n'y a que le CESU qui peut former les médecins à l'AFGSU.

Contact de la CPTS

CPTS de Compiègne et sa région
Mail : contact@cpts-compiegne.fr
Tel : 03.60.40.63.60
Site : www.cpts-compiegne.fr





Caducée CPTS pour faciliter la vie professionnelle

Action mise en place depuis 2024

Contexte

- Interpellations régulières des professionnels adhérents qui après un soin ont une contravention sur le pare-brise (stationnement gênant ou non-paiement) entraînant l'arrêt des visites à domicile sur certains secteurs afin d'éviter le danger de la verbalisation.
- Existence d'une solution alternative : paiement d'un forfait annuel pour stationnement.

Descriptif

- Echanges réguliers avec les collectivités publiques (la mairie et la Communauté Urbaine) pour mettre en avant que l'attractivité passe aussi par ce type d'action. Si les visites à domicile sont problématiques, les soignants vont s'installer ailleurs. Négociation avec les services de mairie : la CPTS réglera un forfait pour l'ensemble des professionnels qui pourront bénéficier du caducée.
- Création d'un modèle de caducée avec un numéro nominatif et engagement de bonne conduite (signature d'une charte de bonne utilisation).
- Conditions : être adhérent et justifier d'une activité à domicile.

Acteurs

- Collectivités publiques.
- Police municipale d'Arras.
- CPTS.

Conseils aux CPTS

Discours à tenir auprès des collectivités publiques : mettre l'accent sur l'usager, l'accès aux soins et l'amélioration de la qualité des soins. Cette action participe à l'amélioration de l'attractivité.



Contact de la CPTS

CPTS du Grand Arras

Mail : coordination@cptsdugrandarras.com

Site : www.cptsdugrandarras.com





Immersion Pluri-professionnelle pour l'Attractivité des Territoires de santé (ImPACTs)

Action mise en place en 2023

Contexte

30% des français vivent dans un désert médical, 11% n'ont pas de médecin traitant...

La difficulté d'accès aux soins est une réalité d'autant plus vive sur notre territoire que la région des Hauts-de-France est particulièrement exposée avec des besoins importants en termes de soins pour la population, conjugués à des difficultés croissantes de recrutement de personnels soignants.

Pour infléchir cette tendance, le dispositif ImPACTs, organisé par l'UFR3S (Unité de Formation et de Recherche des Sciences de Santé et du Sport, Université de Lille), vise à faire connaître le territoire aux étudiants et à leur faire découvrir les différentes modalités d'exercice pluridisciplinaire.

Descriptif

Après une première expérimentation en 2022 sur le territoire de Liévin, impliquant des étudiants en pharmacie, l'UFR3S poursuit ses actions en partenariat avec les municipalités et les CPTS de la région.

En 2023, animée par des professionnels de santé des territoires de Boulogne-sur-Mer, Côte d'Opale, Liévin, Pays d'Artois et Maubeuge-Val-de-Sambre, cette action a mobilisé près de 450 étudiants en études de santé (*internes en médecine générale, étudiants en pharmacie d'officine, en odontologie ou infirmiers en pratique avancée ainsi que des étudiants en études infirmières*) à la **découverte des territoires sujets à une diminution de l'offre de soins**.

Dans le cadre de présentations et d'ateliers animés par des professionnels de santé, les étudiants ont pu découvrir les **différentes structures en présence, l'organisation territoriale des soins et les diverses modalités de pratiques interprofessionnelles**.

Ils ont ainsi pu mesurer concrètement les bénéfices d'une coopération interprofessionnelle dans la prise en charge du patient et mieux appréhender leur futur exercice professionnel sur ces territoires.

Objectifs

Immersion pluriprofessionnelle pour les Etudiants en Santé pour :

- Favoriser l'attractivité du territoire.
- Faire découvrir l'exercice coordonné à travers des cas concrets, ateliers.

Acteurs

- UFR3S : organisation avec les différentes UFR, Facultés pour l'acheminement des étudiants.
- CPTS : définir le lieu d'accueil et inviter les professionnels de santé locaux à intervenir.
- Communication à 2 niveaux : étudiants ; partenaires locaux et Adhérents CPTS.

Conseil aux CPTS

Mise en lien avec l'UFR3S.

Résultats

<https://ufr3s.univ-lille.fr/territoires-partenariats/territoires/impacts>



Contact des CPTS

CPTS Liévin Pays d'Artois

Mail :

cpts.lievin.paysd'artois@gmail.com

Site : www.cpts-lievin.fr/



CPTS Opale Sud

Mail : cptsopalesud@gmail.com

Site : <https://cptsopalesud.fr/>



CPTS Val de Sambre

Mail : cptsvaldesambre@gmail.com

Site : <https://cptsvaldesambre.fr/>





Soirée « Et si on parlait diabète » à destination des professionnels de santé

Action mise en place en novembre 2024

Contexte

- Méconnaissance des nouvelles technologies,
- Questions sans réponses des professionnels de santé,
- Difficulté de prise en charge des patients diabétiques sur le territoire.

Descriptif

- Organisation d'une soirée à destination des professionnels (médecin généraliste, pharmaciens, médecin spécialisé, diététicienne, pédicure, IDEL...)
- Une soirée en deux temps,
 - 1^{er} temps "Forum" : présence de plusieurs laboratoires pour présenter les nouvelles technologies de la prise en charge du diabète. (Insuline, capteur, insuline connectée...)
 - 2nd temps "conférence" : menée par le Dr Alexandra DERVEAUX diabétologue endocrinologue et le Dr Max PECHEUX, cardiologue au CH de Lens.

Acteurs

- Public cible : les professionnels de santé du territoire de la CPTS..
- Intervenants : laboratoires et médecins spécialistes.

Résultats

- 80 personnes présentes (nombre de place limitée. Complet).

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants à l'évènement (par profession)
- Taux de satisfaction des professionnels

Conseils aux CPTS

- Beaucoup de communication,
- Choisir un lieu attractif (Ici Louvre Lens avec une visite guidée possible à la fin de la soirée).

Contact de la CPTS

CPTS La Gohelle

Mail : cpts@lagohelle.fr

LinkedIn : <https://fr.linkedin.com/company/cpts-la-gohelle>





Création d'outil d'accueil et de promotion pour les futurs installés

Action mise en place depuis 2024

Contexte

Lorsqu'un professionnel de santé cherche où s'installer, parfois, il se renseigne sur les avantages de certaines communes. La CPTS avait donc besoin de mettre en place une communication afin de promouvoir son territoire.

Objectifs

- Favoriser le retour d'expérience des professionnels qui participent aux projets de CPTS.
- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire.
- Favoriser la cohésion interprofessionnelle au sein de la CPTS.

Acteurs

- Professionnels de santé de la CPTS.
- Etudiants.
- Facultés.

Indicateurs de suivi

- Nombre de livrets distribués aux professionnels.
- Nombre d'installations sur le territoire.
- Nombre d'adhérents à la CPTS.

Contact de la CPTS

CPTS Cœur des Flandres

Mail : cptscoeurdesflandres@gmail.com

Site : <https://cpts-coeurdesflandres.fr>

CPTS
Cœur Des Flandres



Descriptif

Création de divers supports de communication :

- 1 livret
- 5 vidéos animées par 5 professionnels de santé qui partagent leur expérience au sein de la CPTS et qui abordent différents sujets :
 - Vivre dans le Cœur des Flandres
 - Travailler dans un réseau de santé
 - Travailler avec les hôpitaux
 - Culture et loisirs dans les Flandres

Le livret est remis à tous les adhérents de la CPTS afin qu'ils puissent le distribuer :

- Aux professionnels du territoire non adhérents
- Aux étudiants qui effectuent un stage sur le territoire





Participation à la Journée d'Accueil des Internes en médecine générale

Action mise en place depuis 2023

Contexte

Dans un contexte de tension démographique médicale, face aux difficultés d'accès aux soins et à la méconnaissance des dispositifs territoriaux par les internes. Cette journée vise à favoriser leur ancrage local en valorisant les opportunités d'exercice coordonné et les besoins du territoire.

Objectifs

- Favoriser l'intégration des internes.
- Présenter les besoins et enjeux de santé locaux.
- Promouvoir l'exercice coordonné.
- Valoriser les atouts du territoire (cadre de vie, accompagnement à l'installation, dynamique de santé).
- Créer un moment d'échange entre les internes, les professionnels de santé du territoire, les institutions.
- Favoriser l'installation des internes sur le territoire : leur donner envie de s'installer.

Descriptif

Tout au long de la journée, les internes pourront :

- Rencontrer les acteurs de santé locaux.
- Découvrir les différentes structures du territoire.
- Participer à des activités ludiques pour renforcer leur intégration.
- Échanger dans un cadre convivial autour d'un déjeuner.



Acteurs

- Internes en médecine générale
- CPTS
- Collectivités territoriales
- Structures de santé
- CPAM/ARS

Résultats

- Intérêt accru pour une future installation sur le territoire.
- Recueil de besoins ou attentes des jeunes praticiens.

Indicateurs de suivi

- Participation à la journée des Internes.
- Nombre de participants.

Conseils aux CPTS

- Préparer un programme bien détaillé de la journée avec horaires et intervenants

Contact de la CPTS

CPTS Pays du Cambrasis

Mail : coord.cpts.paysducambresis@gmail.com

Facebook : [CPTS Pays du Cambrasis](https://www.facebook.com/CPTS.Pays.du.Cambresis)





Favoriser l'accès aux soins et l'installation : Mini-stages de découverte de la médecine libérale

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis septembre 2023

Contexte

Il y a de moins en moins d'installations en libéral, toutes spécialités confondues. Les jeunes n'effectuent pas de stage en libéral avant leur choix de spécialité, les choix sont donc souvent réalisés sans connaissance de toutes les possibilités. Les médecins installés ne connaissent pas les spécialités de leurs confrères.

Descriptif

Le principe est d'accueillir un étudiant de la 3^{ème} à la 6^{ème} année (ouvert aux 2^{èmes} années si le médecin est d'accord) au cabinet ou un confrère pendant ½ journée à 2 jours puisque les mini-stages peuvent également être fait entre médecins seniors (pour découvrir d'autres spécialités notamment).

- Travail de mobilisation des accueillants.
- Travail de mobilisation des stagiaires.

L'URPS Médecins crée les communications pour les réseaux sociaux puis :

- Les corporations de médecine les relaient auprès des étudiants.
- Les associations de remplaçants de jeunes installés, et l'URPS Médecins les relaient auprès des médecins.

Les facultés de médecine, associations d'étudiants, syndicats, conseils de l'ordre, ARS, sont informés du dispositif pour faciliter sa montée en charge.

L'URPS Médecins contribue à trouver les médecins volontaires, toutes spécialités confondues pour accueillir des stagiaires. Elle effectue également la modération des demandes de stage.



<https://stages-decouverteliberales.urpsml-hdf.fr>

Acteurs

- URPS Médecins.
- Facultés de médecine, syndicats, conseils de l'ordre, ARS.
- Corporations de médecine.
- Associations de remplaçants de jeunes installés et d'étudiants.

Interêt pour les CPTS

En tant que CPTS, vous pouvez faciliter la connaissance du dispositif pour aider à trouver des médecins accueillant des stagiaires sur votre territoire et ainsi donner envie de s'y installer. Cela crée également du lien entre vos médecins installés.

Résultats

Inscriptions au 10/04/2025 :

- 99 médecins accueillants (des 5 départements).
- 19 cabinets de groupe (Nord, Pas-de-Calais et Somme).
- 10 cabinets de groupe (Nord, Pas-de-Calais et Somme).
- 95 étudiants.

Stages :

- 66 offres de stage publiées (dans tous les Hauts-de-France et de nombreuses spécialités).
- 12 demandes de stage entre médecins installés.
- 43 stages d'étudiants effectués.

Contact de l'URPS

Pôle Communication de l'URPS Médecins

Mail : stages@urpsml-hdf.fr

Tél : 03 20 14 22 12

Site : www.urpsml-hdf.fr/stages-decouverte-medecine-liberale/





Favoriser l'accès aux soins et l'installation : Formations délocalisées des Maîtres de Stages Universitaires (MSU) en médecine générale

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2022

Contexte

Face à la désertification en santé, de nombreuses études ont démontré que l'accueil des étudiants est un outil puissant pour favoriser l'installation de médecins sur les territoires en tension.

Il permet aussi de lutter contre l'isolement, l'épuisement professionnel (burn-out) en sortant de la routine et en prenant du recul sur la pratique.

Mais pour autant, il est constaté :

- Un manque de temps des médecins pour se renseigner.
- Un manque d'informations sur les dates de formations.
- Des difficultés d'organiser son emploi du temps pour se rendre à Lille ou à Amiens.

Objectifs

- Permettre aux médecins de se former près de leur domicile et leur permettre un gain de temps (formation sur 2 ou 3 jours).
- Augmenter le nombre de médecins formés.
- Offrir aux étudiants un terrain de formation, faire connaître les CPTS et leur donner envie de s'installer en libéral.

Descriptif

Organisation des formations par le CEMG (Collège des Enseignants de Médecine Générale), en lien avec la CPTS et l'URPS, sur les territoires des CPTS concernées :

- Identification d'un besoin de formation sur un territoire.
- Organisation d'une réunion de présentation à destination de tous les médecins sur les formations MSU en lien avec les CPTS du territoire ciblé.
- Recensement des médecins intéressés.
- Identification d'une date et d'un lieu de réalisation de la formation.



Acteurs

- Département de Médecine Générale, Collège de Médecine Générale.
- Médecins généralistes adhérents ou non à la CPTS.
- CPTS.
- URPS Médecins.

Interêt pour les CPTS

Favoriser l'attractivité médicale, faire connaître la CPTS auprès de tous les médecins du territoire, mettre en place une action en inter CPTS.

Résultats

5 formations délocalisées organisées en lien avec les CPTS sur : Arras, Béthune, Liévin, Saint Amand, Valenciennes...

Indicateur de suivi

Nombre de nouveaux médecins formés

Contact URPS

Pôle Offre de soins de l'URPS Médecins

Mail : intercpts-hdf@urps-hdf.fr

Site : www.cemg-lille.fr

www.urpsml-hdf.fr





Cybersécurité : sensibiliser les professionnels de santé libéraux

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2023

Contexte

En tant que professionnel de santé vous êtes amené à collecter des données de vos patients et vous pouvez donc être la cible de personnes malveillantes.

La captation de données peut passer par des tentatives d'hameçonnage (mails frauduleux) pour essayer de récupérer certaines informations (données patients, données financières) pour ensuite revendre l'information, créer de faux documents voire usurper votre identité.

Les impacts peuvent être d'ordre technique (plus d'accès à votre matériel informatique, logiciel métier), administratif (difficultés pour accéder à votre agenda en ligne), financier (perte de revenus, sanctions financières et dommages et intérêts possibles) mais également un impact sur l'image.

Objectifs

Accompagner les professionnels de santé sur :

- Les enjeux de la cybersécurité
- Les impacts d'un acte
- Les pièges à éviter
- La chaîne d'alerte

Acteurs

- Union des URPS.
- GRADeS Inéa HdF.
- ARS.
- Assurance Maladie.
- CPTS.



Descriptif

Sensibilisation pour communiquer les trucs et astuces sur les enjeux de la cybersécurité (réunions en présentiel ou en visio).

Proposer notamment aux CPTS :

- des tests d'hameçonnage,
- des soirées de sensibilisation comportant la présentation des potentiels attaques cyber, les pièges à éviter ainsi que les bonnes pratiques pour éviter de se faire pirater !

Indicateurs de suivi

Taux de clics : Lors d'un test d'hameçonnage auprès des médecins, puis des pharmaciens :

- 19 % des médecins et 30 % des pharmaciens ont cliqué sur le mail.
- Questionnaire de satisfaction à la suite de la soirée de sensibilisation.

Interêt pour les CPTS

Cette thématique est en évolution perpétuelle, n'hésitez pas à nous contacter en direct pour innover sur vos CPTS.

Contact URPS



Pôle Numérique en Santé de URPS Médecins

Mail : stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr



Accompagnement aux choix des outils numériques

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2024

Contexte

Les CPTS font face à une diversité des solutions numériques que ce soit pour les outils de coordination médicale et de coordination administrative.

Le choix peut s'avérer compliqué notamment par de nombreuses sollicitations des éditeurs pour présenter leur solution.

À ce jour, aucune solution numérique ne propose la coordination médicale et administrative.

Descriptif

- Proposition d'entretiens pour définir les besoins de la CPTS pour tendre vers l'outil pouvant répondre aux attentes.
- Mise en place d'un panorama des solutions numériques.
- Mise en place d'un retour d'expérience entre CPTS sur l'usage des outils.
- Mise à disposition d'un marché multi attributaires porté par le GRADeS.
- Cartographie des CPTS présentant les solutions numériques utilisées.

Objectifs

Accompagner les CPTS aux choix des outils numériques.

Acteurs

- Union des URPS.
- GRADeS Inéa HdF.
- ARS.

Indicateurs de suivi

- Nombre de CPTS rencontrées
- Nombre de participants aux RETEX
- Nombre de RETEX programmés

Intérêt pour les CPTS

- Identification des besoins réels de la CPTS avec la présentation des solutions numériques pouvant répondre aux besoins. Il est nécessaire de partir des besoins pour tendre vers la solution répondant aux mieux à vos attentes !
- Accompagnement personnalisé et en toute neutralité !
- Permet d'y voir plus claire dans l'environnement numérique !



Contact URPS



Pôle Numérique en Santé de URPS Médecins

Mail : stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr



Expérimentation des parcours numériques

Action URPS pour les CPTS, mise en place depuis 2024

Contexte

Les échanges entre professionnels de santé sont primordiaux pour favoriser la coordination des soins. Les outils et référentiels socles (DMP/messagerie sécurisée) accessibles par tous les professionnels de santé peuvent y répondre. Comment s'en assurer ?

Descriptif

- Utilisation des outils et référentiels socles nationaux à savoir le DMP et la messagerie sécurisée au travers de parcours numériques identifiés :
 - Vaccination de la femme enceinte,
 - Chirurgie de la hanche,
 - Suivi du patient diabétique,
 - Trouble de l'apprentissage.
- Réalisation d'entretiens sur site avec les professionnels de santé pour identifier les forces et les difficultés d'usage.

Acteurs

- Union des URPS
- GRADEs Inéa
- ARS
- Assurance maladie

Interêt pour les CPTS

Avant de s'engager avec un contrat éditeur, vérifier que les outils et référentiels socles accessibles par tous les professionnels de santé peuvent être une réponse à la coordination des soins.

Objectifs

- Accompagner et promouvoir les usages par les professionnels de santé
- Identifier les difficultés de terrain pour faire évoluer les outils



Indicateurs de suivi

- Nombre de parcours expérimentés
- Nombre de professionnels de santé faisant partie des expérimentations
- Nombre de patients ayant répondu au questionnaire

Contact URPS



Pôle Numérique en Santé de URPS Médecins
Mail : stephanie.cuissette@urpsml-hdf.fr